

**OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL**

ÉTAIENT PRÉSENTS:            M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président  
   M. JEAN-CLAUDE BOISVERT, commissaire  
   M. LOUIS DÉRIGER, commissaire

**CONSULTATION PUBLIQUE**

**PROJET D'IMPLANTATION D'UN  
CAMPUS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL  
SUR LE SITE DE LA GARE DE TRIAGE D'OUTREMONT**

**ATELIER 2**

**IMPACTS ET RETOMBÉES SUR LES ARRONDISSEMENTS VOISINS**

Séance tenue le 15 mars 2007, 19 h  
Centre William-Hingston  
419, rue Saint-Roch  
Montréal

## TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 15 MARS 2007

MOT DU PRÉSIDENT.....1

AVEC LA PARTICIPATION DE :

JEAN-FRANÇOIS LALONDE, directeur général du CEDEC Rosemont-Petite Patrie

CHRISTIAN LEFEBVRE, président de HAPOPEX Parc Extension

DENIS SIROIS, directeur général du CEDEC Centre-Nord

SIMON RACINE, coordonnateur de ECO-QUARTIER Parc Extension

GLLES SÉNÉCAL, professeur et chercheur à l'INRS

ALEXANDRE CHABOT, vice-recteur adjoint à l'Université de Montréal

LUC GAGNON, chef de division au Développement urbain à la Ville de Montréal

MATHIEU BÉLANGER, de la Ville de Montréal

PRÉSENTATION PAR L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL.....3

PRÉSENTATION PAR LAVILLE DE MONTRÉAL.....8

PARTICIPANTS PARI LE PUBLIC :

GEORGES PARTHENIOS.....18

FRANCINE BRODEUR.....23

JEAN-MARC SÉGUIN.....25

CÉCILE NGO HOLL.....29

JULIE MONGEAU.....31

MARC BELLAY.....34

LOUIS BOURQUE.....35

DENIS TRÉPANIÉ.....36

ANIE SAMSON.....43

FRANÇOIS PURCEL.....

.....46

YVES GIGNAC.....48

M. HABIB.....52

CARMEL-ANTOINE BESSARD.....55

GEORGES PARTHENIOS.....58

JULIE MONGEAU.....58

DELFINO CAMPANILE.....65

CAMILLE GASTON BRETON.....66

LOUIS BOURQUE.....73

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président:**

5 Alors, bonsoir et bienvenue, chacun, chacune d'entre vous. Et reprise de l'audience sur le projet d'implantation d'un campus de l'Université de Montréal sur le site de la Gare de triage d'Outremont.

10 À nouveau, c'est un plaisir pour moi de vous accueillir pour cet atelier ce soir qui porte sur l'impact et les retombées sur les arrondissements voisins. Je rappelle d'abord les personnes présentes dans l'assemblée. Alors, présent devant vous, je m'appelle André Beauchamp, je suis accompagné de Jean-Claude Boisvert qui est commissaire à l'Office de Consultation publique ainsi que Louis Dériger, la troisième personne à notre table est monsieur Michel Agnaïeff qui agit comme secrétaire général de la Commission et analyste principal. Je tiens à signaler la présence aussi de Sylvie Trudel qui a été la personne qui a vraiment organisé les ateliers et les a planifiés, ainsi que madame Stéphanie Espach qui agit comme analyste à la Commission. La sonorisation est assurée par monsieur Michel Jutras et la transcription de nos échanges est assurée par madame Louise Philibert. Je rappelle que tout ce qui est dit ce soir est enregistré et transcrit et pourra se retrouver sur le site de l'Office de consultation publique.

20 Je rappelle le sens de l'atelier de ce soir. Vous savez que l'audience publique comprend une partie de quête de l'information et d'appropriation du dossier et une deuxième partie qui est l'expression d'opinions dans le cadre de commentaires ou de mémoires qu'on recevra.

25 Alors, dans cette première partie qui est consacrée à la connaissance du projet, il y a eu quatre (4) sessions de questions où les gens ont pu venir, les hommes et les femmes intéressés on pu venir poser des questions au promoteur et à la Ville de Montréal sur l'ensemble du projet. Nous sommes maintenant à une deuxième phase de cette quête d'informations qui s'appelle les ateliers. Le but des ateliers est d'approfondir la réflexion, c'est de commencer à débattre d'un certain nombre de questions. Ce n'est pas la période des mémoires, c'est pas d'abord le temps pour dire ce qu'on pense du projet, mais pouvoir discuter plus à fond, d'une manière thématique, sur certaines questions qui apparaissent cruciales.

30 Le but de ces ateliers est de débattre et il n'est pas d'établir un consensus, il n'est pas non plus de faire des bagarres, mais d'essayer vraiment de saisir le plus profondément les enjeux et les tenants et aboutissants ainsi que les questions d'expertise sous-jacente au présent projet.

35 D'abord, vous voyez qu'il y aura d'abord un exposé de l'Université de Montréal ce soir. Monsieur Chabot est toujours le représentant en chef de l'Université, en tout cas à cette session ce soir, ainsi que la Ville de Montréal, monsieur Gagnon, qui tantôt pourra présenter son équipe.

40 Parmi les personnes que nous avons invitées comme témoins, vous voyez Jean-Francois Lalonde, madame Denise Lacelle qui doit venir, qui pour l'instant n'est pas arrivée, ainsi que monsieur Christian Lefebvre et... - excusez, je devais les présenter plus longuement que ça, alors je vais recommencer. Monsieur Lalonde est directeur général de la Corporation de développement économique communautaire, ce qu'on appelle le CEDEC de Rosemont-Petite Patrie. Monsieur

45 Lefebvre est président des habitations populaires de Parc Extension, un organisme qu'on appelle  
HAPOPEX, et si je vais à l'autre table ici, à l'extrémité, monsieur Denis Sirois qui est directeur  
général de la Corporation de développement économique communautaire, le CEDEC de Centre-  
Nord. Ensuite, au centre, monsieur Simon Racine qui est coordonnateur de ECO-quartier Parc  
50 appelle le RAMPE, et monsieur Gilles Sénécal qui est professeur et chercheur à l'INRS  
urbanisation Culture et Société.

Le déroulement de ce soir est simple et toujours le même pour les ateliers. Il y aura  
d'abord une présentation de l'Université de Montréal sur le thème plus précis qui est annoncé ici.  
55 Ensuite, il y aura une présentation de la Ville de Montréal et après, j'irai demander à trois des  
témoins d'intervenir, soient à monsieur Racine, monsieur Sirois et monsieur Lefebvre. Et ensuite,  
j'ouvrirai l'intervention au public à un des deux micros qu'il y a là.

Vous êtes invités à réfléchir à haute voix sur les thèmes que nous abordons ce soir, ce  
60 thème étant comment le projet contribue-t-il à la revitalisation des quartiers voisins avec quatre (4)  
sous-thèmes qui sont : les retombées de la requalification de la friche industrielle, gestion des  
risques et nuisances, l'aménagement des liens fonctionnels et l'accessibilité aux équipements, le  
développement résidentiel et l'inclusion du logement abordable et la vocation des secteurs Atlantic,  
Alexandra, Marconi et Beaumont.

65 Alors, je vous demande, quand vous interviendrez, s'il vous plaît, d'essayer de ramasser  
votre pensée le plus possible. Je vous demande de faire très attention, c'est une question de  
decorum, de ne pas applaudir, parce qu'il faut que n'importe qui qui a une opinion, même si c'est  
une opinion unique contre tout le monde, qu'il ne se fasse pas chahuter, qu'il ne se fasse pas...  
70 exercer de pression, je pense que c'est très important d'être capable de nous écouter les uns les  
autres. Évitez aussi les formules de mépris ou de jugement ; l'engueulade n'est jamais un moment  
de l'argumentation. Très important d'essayer de comprendre derrière au-delà des personnes, de  
comprendre les arguments et les dimensions. Si dans votre expression, vous pouvez faire des  
suggestions par rapport à l'amélioration ou à certaines dimensions, non seulement on peut dire  
75 son accord, son désaccord, mais des fois on peut essayer de faire des suggestions qui deviennent  
éclairantes à la fois pour l'Université, la Ville de Montréal ainsi que pour la Commission, bien sûr.

Alors, je compte donc sur votre collaboration. Quand nous sommes venus ici, ç'a été une  
soirée formidable, je ne doute pas du succès encore de la présente soirée et j'invite l'Université de  
80 Montréal à faire sa présentation.

Ah oui. I must apologize, if there is english speaking people here, be free, be comfortable  
to speak in english. There is no problem. If you have questions, we will try to answer in english. If  
we cannot, I hope you will understand our french and some times, it is easier to understand some  
85 people who speak in french, than try to speak a bad english. So, we shall do as well as we can.  
Alors , Monsieur Chabot, vous avez la parole.

**M. ALEXANDRE CHABOT :**

90           Merci, Monsieur le Président. Bonsoir et merci d'être à nouveau là ce soir. Bienvenue à ceux qui y sont pour la première fois. Permettez-moi de me représenter, Alexandre Chabot, vice-recteur adjoint à l'Université de Montréal et responsable pour la direction de l'Université du dossier du développement d'Outremont. À ma gauche, monsieur Michel Dufresne, urbaniste de la firme Cardinal Hardy, qui nous a accompagnés pour ce projet.

95           On est ici ce soir pour parler des retombées et des impacts du projet. On veut l'aborder sous quatre (4) angles. D'abord, et c'est important les retombées à l'échelle métropolitaine, ensuite, évidemment un impact significatif sur la qualité de vie. Retombées également pour les communautés locales et enfin toute une perspective de développement commercial.

100           Montréal fait face à des défis criants, une nécessité de créer davantage de richesse. On en entend parler quotidiennement dans nos bulletins de nouvelles. Montréal a des projets ambitieux, mais a aussi besoin d'argent pour se développer et cette richesse dans notre économie mondialisée, elle vient essentiellement du savoir. Notre secteur manufacturier est en difficulté, on le sait partout au Canada. L'avenir est à la recherche, est à l'innovation, et si on veut, comme collectivité, tirer notre épingle du jeu dans la nouvelle économie, il faudra que ça passe par le savoir, par la formation, par l'innovation et par la recherche.

105           En ce sens, les universités jouent un rôle majeur, un rôle stratégique. Nous avons la chance dans la région métropolitaine de compter quatre (4) universités, une concentration aussi forte que la région de Boston, ce qui n'est pas rien à l'échelle nord-américaine. Parmi ces quatre (4) universités, l'Université de Montréal a un rôle unique au sens où elle est deuxième au Canada en importance, après l'Université de Toronto ; première au Québec, 500 000 000 \$ de budget de recherche annuellement, c'est très très important.

110           En ce sens, les universités jouent un rôle majeur, un rôle stratégique. Nous avons la chance dans la région métropolitaine de compter quatre (4) universités, une concentration aussi forte que la région de Boston, ce qui n'est pas rien à l'échelle nord-américaine. Parmi ces quatre (4) universités, l'Université de Montréal a un rôle unique au sens où elle est deuxième au Canada en importance, après l'Université de Toronto ; première au Québec, 500 000 000 \$ de budget de recherche annuellement, c'est très très important.

115           Donc, le projet qui nous est soumis, qu'on vous soumet aujourd'hui, est un projet qui permet et assure le développement de l'Université de Montréal et donc, nous permet à nous comme université, de poursuivre notre rôle, poursuivre notre mission, de fournir au Québec des étudiants, des gens formés, des diplômés qui vont contribuer à notre enrichissement collectif, tant sur le plan social que sur le plan économique.

120           Donc, le projet qui nous est soumis, qu'on vous soumet aujourd'hui, est un projet qui permet et assure le développement de l'Université de Montréal et donc, nous permet à nous comme université, de poursuivre notre rôle, poursuivre notre mission, de fournir au Québec des étudiants, des gens formés, des diplômés qui vont contribuer à notre enrichissement collectif, tant sur le plan social que sur le plan économique.

125           Pourquoi un investissement dans une université est un investissement rentable ? Évidemment, il y a des retombées, vous le voyez pour ce qui est de l'échelle montréalaise, il y a des retombées directes évidemment qui sont liées aux dépenses directes. Mais l'impact le plus significatif, c'est l'impact qu'on qualifie d'impact dynamique. On aura l'occasion de déposer à la Commission, une étude qui a été publiée il y a déjà deux ans, mais qui est tout à fait d'actualité, par les quatre (4) universités montréalaises, qui démontre très bien en quoi l'investissement dans le savoir, dans l'innovation est très structurant, que ça soit au niveau de la formation, de la recherche, même au niveau des impacts sociaux et qu'en ce sens-là, si on veut bien tirer notre épingle du jeu, je me répète, il s'agit d'un élément crucial.

130           Pourquoi un investissement dans une université est un investissement rentable ? Évidemment, il y a des retombées, vous le voyez pour ce qui est de l'échelle montréalaise, il y a des retombées directes évidemment qui sont liées aux dépenses directes. Mais l'impact le plus significatif, c'est l'impact qu'on qualifie d'impact dynamique. On aura l'occasion de déposer à la Commission, une étude qui a été publiée il y a déjà deux ans, mais qui est tout à fait d'actualité, par les quatre (4) universités montréalaises, qui démontre très bien en quoi l'investissement dans le savoir, dans l'innovation est très structurant, que ça soit au niveau de la formation, de la recherche, même au niveau des impacts sociaux et qu'en ce sens-là, si on veut bien tirer notre épingle du jeu, je me répète, il s'agit d'un élément crucial.

135 Donc, permettre à l'Université de Montréal de se développer, c'est permettre non seulement à l'UdeM donc de remplir sa mission, mais aussi à Montréal de se développer. Nous permettre de le faire en respectant les engagements, et là on tombe à un autre niveau d'impact, les engagements que nous avons pris, nous, comme institution, de respecter le Mont-Royal.

140 Nous sommes sur un campus extraordinaire sur le pôle de la montagne, un site extraordinaire, très vert et qu'on entend conserver comme tel. Notre développement Outremont va nous permettre, oui, d'assurer un développement de nos infrastructures, mais aussi de préserver notre patrimoine écologique sur le campus actuel, ce qui est significatif.

145 Le site à proprement parler, venons-y. Vous le connaissez. Donc, c'est ce site en plein cœur de l'Île de Montréal, à la jonction de différents arrondissements. Un site qui actuellement est inaccessible, bordé par deux voies ferrées, la voie ferrée que vous retrouvez en jaune sur la carte, qui arrive du nord de Montréal, donc le train de banlieue notamment en provenance de St-Jérôme et en rouge qui borde actuellement la frontière sud du site, la voie ferrée qui arrive du Port de Montréal. Ce qui est notamment prévu, c'est de déplacer ce corridor ferroviaire pour permettre de dégager le site et d'en faciliter l'accès.

150 Donc, il y a un autre impact significatif du projet. C'est donc le retissage de la trame urbaine et de permettre des connexions qui actuellement ne sont pas possibles. Connexion vers l'Est par l'ouverture d'un lien vers Rosemont-Petite Patrie, on y reviendra plus en détail, et connexion vers le Nord par une première étape qui est une passerelle et il pourrait avoir des connexions additionnelles.

155 Le plan directeur qui vous a été présenté ou qui vous sera présenté, nous l'avons déjà mentionné, mais c'est important de le rappeler, il est basé sur des principes directeurs. Principes qui ont été édictés en collaboration avec la Ville, en collaboration avec l'arrondissement et aussi avec consultation d'un groupe de citoyens et de différents organismes, différents groupes qui ont été sondés.

160 Les principes sont les suivants, je les répète rapidement. Évidemment, le développement durable, dimension importante, créer un ensemble urbain convivial et de qualité, développer un milieu de vie diversifié, dynamique, favoriser le transport en commun. On a la chance sur le site d'avoir deux stations de métro à moins de trois cents (300) mètres. Il y a prévu sur le site un ajout significatif, la gare de train de banlieue, c'est une installation importante à caractère métropolitain qui va favoriser certains développements. Atténuation des impacts, évidemment pendant la construction, mais bien au-delà les nuisances ferroviaires et les nuisances de circulation. Contribuer au développement économique du secteur, on y reviendra plus en détail. Et bien entendu, et ça doit être même plus qu'informer, ça doit être un dialogue qui s'installe avec les communautés, les organismes représentatifs du milieu.

170 Concept d'aménagement donc, que vous voyez illustré très rapidement, donc cette ouverture vers l'Est par cette promenade qui va permettre une connexion, donc au secteur Atlantic

175 par Beaubien et l'Avenue du Parc. À la gare de l'AMT, on le mentionnait, lien piéton pour relier le Nord, c'est un premier lien, il pourrait et il devrait même y en avoir d'autres plus à l'Est.

180 20 % pour l'ensemble du site d'espaces verts publics, encore là, retombées importantes pour un secteur qui n'est pas très bien pourvu sur ce plan. 20 % en espaces verts publics auxquels s'ajoutent, ce que vous retrouvez en vert pâle, tout un chapelet ou une série de cours intérieures ou d'aménagements universitaires, des terrains de l'Université de Montréal, mais qui évidemment sont accessibles à monsieur et madame tout le monde et donc, encore là, vont profiter à toute la collectivité.

185 Programme de développement maintenant. Bon. Déplacement de la voie ferrée, nous en avons parlé. Bâtiments institutionnels, 275,000 mètres carrés de plancher institutionnel à terme - on parle d'un développement qui va se faire sur une vingtaine d'années. Des résidences étudiantes, 1,000 lits de résidences étudiantes ; du logement, 800 unités d'habitation et, c'est important, 30 % est réservé pour du logement abordable. 15/15 logement social, logement abordable. La répartition fine sera déterminée par un comité conjoint Ville-Arrondissements-Université, mais il est sûr qu'il y aura 30 % de réservé pour du logement abordable. Évidemment, intégration des espaces verts et enfin, relocalisation des ateliers municipaux.

195 Un souci a été apporté évidemment à tout ce qui est transport collectif, transport actif, vous avez, juste pour fins d'illustration, je regardais en entrant, on a beaucoup parlé ces derniers temps de passerelle, juste pour rassurer les gens, ce qu'on a en tête c'est loin d'être ce qui est devant le building ici qui est, permettez-moi l'expression, une monstruosité urbaine, mais beaucoup plus une passerelle de ce type-là, quelque chose de fermé, chauffé, éclairé, vitré, accessible et sécuritaire avec des ascenseurs pour les vélos et les personnes à mobilité réduite. Et, je me répète, c'est un premier lien, il pourrait y en avoir d'autres. Également, toute la question du transport actif et encore là c'est un impact important.

205 L'arrivée de pistes cyclables sur le site va permettre des connexions à tout le réseau cyclable de Montréal et des liens éventuels à partir de Ville Mont-Royal et de Parc Extension. Des liens, qui actuellement son plus difficiles, pourraient être envisagés et le sont déjà, via la passerelle et éventuellement peut-être via le viaduc Rockland et tout l'ouest d'Outremont, qui est très mal desservi, avec des ajouts de pistes cyclables pour relier notre campus actuel et notre futur campus.

210 Accès routier, je n'y reviens pas, je le mentionnais rapidement, donc cet axe est-ouest pour minimiser l'impact de la circulation via les rues existantes. Un mot cependant pour mentionner que les stationnements qu'on retrouve essentiellement au nord sur Bates, ils sont tous des stationnements intérieurs avec une offre réduite pour encourager le transport en commun.

215 Élément important et stratégique lorsqu'on parle de développement, c'est tout ce qui est environnant. Vous avez, bon, en blanc, parce qu'on est un peu comme sous forme d'un pochoir, le site de la gare de triage, et si vous regardez le long des corridors ferroviaires, que ça soit la voie ferrée qui arrive du sud ou la voie ferrée qui arrive du nord, il y a un gain bâti, les bâtiments en

220 rouge et ceux en violet, de bâtiments commerciaux ou industriels qui sont pour la plupart des  
bâtiments qui ont besoin d'une requalification. Certains sont même inoccupés. On parle d'un  
secteur de 2 millions de pieds carrés au total, si on calcule toute la zone, qui pourra faire l'objet de  
requalification et bénéficier des retombées.

225 En ce sens, il faut rappeler qu'un campus universitaire, je le mentionnais tout à l'heure, est  
l'occasion de découvertes scientifiques et que très souvent, plusieurs petites entreprises ou même  
de moyenne taille, vont chercher à se greffer à ces campus, notamment lorsqu'il s'agit de campus  
scientifiques pour bénéficier de l'accès au parc d'équipements notamment ou à certains  
laboratoires.

230 C'est pas un élément que l'Université entend développer par elle-même, il y a deux étapes  
lorsqu'on parle d'incubation - j'imagine qu'on pourra y revenir dans la période de questions plus à  
fond - il y a une préincubation qui se fait dans le milieu universitaire, mais par la suite, lorsque  
l'entreprise commence à voler de ses propres ailes, mais a encore besoin d'accéder au parc  
scientifique, elle a besoin d'être incubée dans des milieux. Il y a des exemples qui existent : au  
235 Techno Parc St-Laurent, au Bio Parc à Laval ou encore aux Ateliers Angus. Il y a donc des  
perspectives de développement. Il y a deux facteurs essentiellement, la proximité par rapport aux  
installations scientifiques et le deuxième est le prix. Et en ce sens-là d'avoir tout un secteur qui a  
besoin d'être requalifié et qui, pour le moment, est relativement abordable sur le plan immobilier,  
ouvre toutes sortes de perspectives à des partenaires éventuels qui pourront souhaiter se greffer  
240 au projet.

Autre élément, on parle beaucoup d'économie, mais c'est beaucoup plus que ça lorsqu'on  
parle de retombées, et là c'est difficile d'avoir des exemples très précis pour l'arrondissement  
immédiat, puisque la programmation définitive n'est pas arrêtée. Mais prenons quelques exemples  
245 de ce qui se passe, de ce qu'on vit sur notre campus par rapport au quartier Côte-des-Neiges.

Si vous regardez sur notre campus actuel, nous avons par exemple des cliniques de  
nutrition, d'optométrie, de médecine dentaire, 75 % de la clientèle de ces cliniques-là, ce sont des  
clientèles qui viennent des quartiers immédiats et pour la plupart des gens qui viennent de milieux  
250 défavorisés, parce que les cliniques sont très très peu coûteuses, évidemment ce sont des  
étudiants en formation, la qualité de soin est extraordinaire. La chance d'avoir accès à des  
chercheurs d'universités, des médecins ou des dentistes de très haut niveau, mais comme c'est  
dans un contexte de formation, c'est très abordable.

255 Et donc, il y a des perspectives de retombées, on a toutes sortes de professeurs, je prends  
l'exemple du professeur Vissandjee qui travaille déjà avec le CLSC Parc Extension au niveau des  
nouveaux arrivants. Toutes sortes de projets de ce type-là peuvent se développer. Évidemment, la  
proximité physique avec le milieu, on le fait déjà dans Côte-des-Neiges, et il est clair qu'il y aura  
des retombées de ce type-là pour Parc Extension et pour les arrondissements limitrophes comme  
260 Outremont, Rosemont-PetitePatrie, etc.

Autre élément important, il y aura sur le site, encore là la programmation définitive n'est pas arrêtée, mais il y aura sur le site des équipements sportifs, des équipements communautaires, on a des besoins de ce côté-là. Encore là, comme on le fait sur notre campus actuellement, ces équipements-là seront accessibles aux communautés, seront accessibles aux milieux et pourront permettre de combler certains besoins qui actuellement ne le sont pas.

Enfin, tout ce qui est retombées commerciales plus directes, le parti de l'Université est de ne pas développer de desserte commerciale directement sur le site, sinon que commerces de proximité, on parle de librairies ou de cafés-étudiants ou de coopératives informatiques, mais vraiment quelque chose de très très restreint. Au maximum, on parle de 12,000 pieds carrés.

Le parti est de laisser au secteur privé, de laisser aux milieux avoisinants, le soin de répondre au besoin, à l'achalandage additionnel. Si vous regardez ce qu'on retrouve au pourtour du site, que ça soit, on part essentiellement au sud de la rue Lajoie, vous avez l'Avenue Van Horne, au nord, Jean-Talon, Beaumont et à l'est, l'Avenue du Parc. Donc, il y a quelques artères commerciales importantes qui bénéficieront d'une revitalisation. 186 établissements dont le potentiel de marché actuel est de 117 millions et les estimés sont à terme, l'arrivée de l'Université va pour ainsi dire doubler ce potentiel-là. Donc, des retombées très significatives sur la trame commerciale au pourtour du site.

L'échéancier - très rapidement. La phase 1, bien entendu, s'articulera autour du cœur, autour de l'axe Wiseman, puisque c'est notre axe piétonnier, c'est notre lien vers le Nord, l'accès aux deux stations de métro, à la gare de train. Phase 1 donc qui devrait accueillir ses premiers étudiants vers 2010-2011, si tout va bien, et c'est ce qui est visé, et donc, nous permettre d'amorcer par la suite les phases subséquentes et vers l'Est et vers l'Ouest.

En guise de conclusion, je vous dirais et je pense que c'est important de le retenir, nous sommes persuadés que le développement du site offre une occasion unique pour l'Université de Montréal, mais pour le milieu, pour les partenaires éventuels, et que cette démarche que nous entamons depuis déjà quelques mois, et même ça fait plus d'un an, avec la Ville, avec l'arrondissement, est une démarche évidemment qui s'inscrit dans la durée, qui s'inscrit sur le long terme, mais aura des effets très significatifs, très structurants pour Montréal et pour les arrondissements limitrophes du site.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, président :**

Merci, Monsieur Chabot. Il y a vraiment un effort de répondre de manière très précise à de nouveaux, des problématiques qui sont celles de ce soir. Merci de cet effort-là.

Alors, Monsieur Gagnon, je vous invite donc à présenter votre équipe et à faire une petite information supplémentaire.

**M. LUC GAGNON :**

310 Avec plaisir, Monsieur le Président. Bonsoir, Luc Gagnon, je suis chef de division au Développement urbain à la Ville de Montréal. Encore une fois ce soir, je suis accompagné à ma droite par monsieur Alain Titley qui est chef de division Communication à l'arrondissement d'Outremont et à ma gauche par monsieur Mathieu Bélanger qui est conseiller en aménagement à la Division du développement urbain.

315 Pour les bénéfices de l'assemblée, Monsieur le Président, on a préparé une courte présentation qui rappelle un peu les éléments du Plan d'urbanisme qui s'appliquent aux différents secteurs qui bordent la garde de triage. À plusieurs reprises dans nos réponses, depuis le début de la consultation, on a fait état de cette planification détaillée qui demeure à faire, mais dans le cadre de laquelle on a déjà pris en compte l'implantation du futur campus universitaire.

320 Alors, Mathieu va présenter les principales balises et les principaux critères qui s'appliquent à cette démarche de planification détaillée en vous expliquant justement quelles démarches demeurent à compléter.

**M. MATHIEU BÉLANGER :**

325 Bonsoir. Comme monsieur Gagnon vient de le dire, la présentation de ce soir va faire état de la planification détaillée qui est inscrite au Plan d'urbanisme qui a été adopté en 2004, des démarches qui ont déjà été entreprises et aussi des principales orientations qui ont déjà été énoncées dans le Plan d'urbanisme, qui d'ailleurs a fait l'objet d'une consultation publique lors de son adoption en 2004.

330 Premièrement, il est pertinent de rappeler que lors de l'adoption du Plan d'urbanisme, il y a 24 territoires qui ont été identifiés à titre de secteurs de planification détaillés de portée pan-montréalaise. Ces secteurs comportaient une problématique urbanistique complexe qui à l'époque ne pouvait pas être traitée complètement avant l'adoption du Plan d'urbanisme. Parallèlement, dans de nombreux cas, comme celui de ce soir, ces secteurs touchaient à plusieurs arrondissements et nécessitaient une réflexion qui était approfondie.

335 Compte tenu des priorités d'aménagement, des orientations du Plan d'urbanisme, de l'apparition de nouveaux projets, il y a plusieurs travaux de planification détaillée qui ont déjà été 340 entrepris sur plusieurs secteurs. On peut souligner les abords de l'aéroport, le secteur de l'autoroute Ville-Marie avec le CHUM au centre-ville ; le secteur l'Acadie-Chabanel et le secteur du Quartier des Spectacles.

345 Généralement, selon la problématique qui est propre au secteur, les démarches de planification détaillée misent sur la participation de l'ensemble des intervenants qui sont concernés, que ça soit ici, on parle des citoyens, des arrondissements, des services municipaux, des gouvernements ou même des organismes. Pour les besoins propres à chacun des secteurs, la planification détaillée peut mener à l'adoption d'un programme particulier d'urbanisme, des

350 modifications à la réglementation, de la mise en place de programmes ou même la réalisation d'immobilisations de la part de la Ville ou des gouvernements.

355 Pour ce qui est du secteur qui nous intéresse ce soir, c'est important d'indiquer qu'il est au cœur d'un secteur de planification détaillée identifié comme étant les abords des voies du CP. Ce secteur est fortement associé à une problématique de cohabitation avec les activités ferroviaires et touche à la fois cinq (5) arrondissements et une ville reconstituée.

360 De plus, le secteur se décompose de plusieurs sous-secteurs aux problématiques qui lui sont propres. Comme on peut le voir sur la carte, le projet du site Outremont de l'Université de Montréal est vraiment au cœur de tout cet ensemble-là. Puis, il faut comprendre que le développement du site Outremont orientera de façon marquée tous les territoires qui sont environnants. C'est donc essentiel d'avoir une idée juste du développement du site Outremont avant de procéder à la planification de ses abords. Le site Outremont est la pierre angulaire du développement dans ce secteur et il est pertinent d'avoir un portrait complet avant de décider, aujourd'hui, de l'avenir de cette importante portion de la Ville de Montréal pour les prochaines  
365 décennies.

370 Déjà, lors de l'adoption du Plan d'urbanisme en 2004, il y a trois (3) orientations de développement qui ont été énoncées pour le secteur de planification détaillée des abords des voies du CP. Premièrement, il a été évoqué, il y avait une orientation souhaitée qui était de consolider et diversifier les activités d'emploi et dans certains secteurs, même, envisager une conversion résidentielle. Deuxièmement, pour ce secteur, il y a une volonté de confirmer les activités de transport du CP, puis améliorer aussi les accès aux différentes portions de ce territoire. Troisièmement, une orientation d'intensifier les activités aux abords des stations de métro. Ici notamment, on parle du métro de l'Acadie et du métro Rosemont qui est un petit peu plus à l'est.

375 De façon un petit peu plus précise, il y a des balises d'aménagement qui ont aussi été énoncées, notamment, celle-ci porte sur la volonté de la Ville, on peut évoquer, favoriser dans le secteur des activités compatibles, appliquer des mesures d'atténuation des activités ferroviaires sur les milieux de vie, améliorer l'accessibilité aux secteurs et les déplacements piétonniers entre  
380 les portions nord et sud de la voie ferrée et revoir l'aménagement du domaine public.

385 Pour ce secteur, il y a déjà diverses étapes qui ont été franchies jusqu'à ce jour. En 2005-2006, un an environ suite à l'adoption du Plan d'urbanisme, il y a déjà une réflexion qui s'est amorcée sur principalement le sous-secteur aux abords du métro Rosemont. Récemment, il y a les anciens ateliers municipaux qui ont été démolis puis il y a un projet qui a été présenté pour une consultation publique, un projet à teneur fortement résidentielle. En 2006, l'arrivée du projet de l'Université de Montréal a amené la Ville à réfléchir sur l'intégration du projet dans la ville et aussi sur les opportunités de développement dans les secteurs adjacents.

390 Parallèlement, la raison pour laquelle on est ici ce soir, c'est aussi qu'il y a un processus de modification réglementaire qui a été amorcé. D'ici la fin 2007, suite à l'adoption possible par le

Conseil municipal du projet, et en considération des recommandations de la Consultation publique, la Ville souhaite accélérer l'exercice de planification détaillée des abords des voies du CP.

395 D'abord, suite à la finalisation du plan directeur des espaces de l'Université de Montréal et conséquemment au moment où on va avoir une idée plus claire des activités exactes qui seront sur le site, il y a des travaux de planification plus précis qui pourront être entrepris concernant le secteur de la rue Beaumont et le secteur Atlantic.

400 Dans ce cadre, les secteurs concernés, c'est-à-dire les arrondissements, les citoyens, les propriétaires et les organismes pourront éventuellement être appelés à participer au processus. D'ici la fin de l'année 2007, on souhaite finaliser un programme de travail et d'intervention ainsi qu'un échéancier qui pourrait orienter les interventions, en fait, dans les prochaines années.

405 À l'heure actuelle, au Plan d'urbanisme, il y a déjà une volonté diversification des activités d'emploi qui est soulignée pour le secteur de la rue Beaumont, ce qui est ici à la carte, en mauve. Parallèlement, pour le secteur Atlantic dans l'arrondissement de Rosemont-La Petite Patrie, il y a des orientations similaires qui sont en place. Encore là, ici, en mauve, le secteur Atlantic où il est évoquée une intensification des activités et une requalification du secteur, ce qui est à dire une réflexion des changements, des modifications d'usage, possiblement.

410 Dernièrement, il est à noter que tant pour le secteur Beaumont que pour le secteur Atlantic, l'affectation actuellement en place c'est le secteur d'emploi. Cette affectation-là est limitative au niveau des usages et aucune modification n'est envisagée avant d'avoir mené une réflexion complète sur ces secteurs. La planification détaillée permettra de déterminer s'il est opportun de réviser l'affectation du sol et permettra, possiblement, des nouvelles dynamiques si justement il y a un changement à l'affectation.

420 Dernièrement, il est important aussi de rappeler que le programme de développement de l'Université de Montréal s'étale sur plusieurs années, puis il y a lieu de croire que ce délai va permettre de procéder à toutes les interventions municipales qui sont requises afin d'assurer l'intégration du campus au quartier de Montréal.

425 Donc, nous espérons que ces quelques éléments ont permis d'éclairer votre réflexion quant à la gestion des impacts de ce projet sur le site Outremont sur les territoires qui lui sont avoisinants.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

430 Alors, merci beaucoup. Ça va pour la présentation de la Ville de Montréal. Merci. Alors, j'inviterai maintenant, donc, monsieur Gilles Sénécal. Bonsoir, Monsieur Sénécal. Je vous donne un court cinq minutes pour nous susciter la réflexion.

**M. GILLES SÉNÉCAL :**

435

Oui, alors, bonsoir à tous, à toutes. Merci. Sur le projet, alors je voudrais formuler quelques remarques générales pour commencer. D'une part, c'est un projet que j'avais suivi un peu de loin, donc, quand on m'a demandé de participer, j'ai consulté les documents. Mon premier constat, c'est de voir un peu la qualité de la présentation, le vocabulaire, je dirais c'est une  
 440 présentation de qualité, l'éconographie est jolie, on se réfère beaucoup à des exemples étrangers. Donc, à ce titre-là et surtout dans l'énoncé des principes qu'on vous a présentés, je crois qu'il y a là... on pourrait dire au départ, on ne voit pas pourquoi on ne se rallierait pas à un projet qui est formulé de façon, je dirais habile, et qui nous amène à réfléchir à l'application de grands concepts, par exemple, comme le développement durable, la viabilité urbaine, le transport collectif, les liens  
 445 piétonniers.

Je crois qu'il y a là un ensemble, une série de grands sujets qu'on dit... bon, on les a rassemblés et ça donne un document assez impressionnant. Donc, je crois qu'il faut féliciter les gens qui l'ont fait. Mais la question qu'on peut se poser, c'est : Qu'est-ce qu'on n'y trouve pas ?  
 450

Quand on regarde les grands projets, la première question c'est de s'intéresser aux effets induits dans le fond, sur les marges, qu'est-ce qui va se passer lorsqu'un grand projet s'installe. Alors, bon, comme je vous ai dit, moi je regarde ça d'un point de vue un peu, moi, d'abord je ne suis pas des quatre (4) grandes universités, l'INRS étant reliée à l'Université du Québec, donc ça serait la cinquième université, donc ça me permet de commenter le projet de l'UdeM, si vous me le permettez.  
 455

Alors, d'abord un commentaire général ; Est-ce que c'est un grand projet qui permet la requalification d'une friche ? Et, j'avais déjà travaillé là-dessus, on avait fait un colloque, on a publié un livre et on a quatre (4) grandes... je dirais quatre (4) grands points. Est-ce qu'il y a un projet, comment dire, une grande dimension ? Je vais dire oui, c'est assez global, c'est intégré, c'est marquant. Est-ce que c'est exceptionnel ? On peut dire par la taille, par l'ampleur de l'investissement, oui, c'est certainement un effort important.  
 460

On veut beaucoup reprendre des exemples comme à Boston qui sont cités dans le document. Donc, je ne sais pas si le design exceptionnel, mais à tout le moins c'est exceptionnel pour Montréal. Est-ce que si ça va être effectif ? Est-ce qu'on va amener du développement durable, l'équité sociale, l'accessibilité ? Je dirais en tout cas, on réfère aux principes et on peut donner à ceux qui ont énoncé le projet, je dirais le fait qu'ils l'ont fait de bonne intention, hein, on est d'accord avec eux.  
 465  
 470

Mais le dernier point qu'on posait comme point essentiel : Est-ce que l'insertion est réussie ? Je crois que c'est le point qui vous intéresse aujourd'hui. Est-ce que ça permet une réappropriation du site ? Est-ce que ça permet un enracinement des interactions et des échanges ?  
 475

Alors, il me reste peut-être deux minutes ? Oui. Alors, je voulais simplement souligner deux points à ce moment-là sur les effets induits, c'est vraiment toute la question du recyclage des marges. On l'a invoqué tantôt, il y a certainement, surtout vers l'Est, donc les différents secteurs,

480 Atlantic, Beaumont jusqu'au métro Rosemont, il y a là un projet qui peut irradier. Je crois que c'est la question qui doit être posée de manière, et surtout les autres intervenants, c'est des gens qui connaissent le milieu, c'est des acteurs locaux, c'est la question à se poser : Est-ce que la requalification sera induite ?

485 Moi je ne ferais qu'une remarque à ce sujet-là, il me semble que le projet est assez silencieux là-dessus et je dirais lorsqu'on regarde à Montréal, la plupart des grands projets, si on en regarde des semblables par exemple, l'arrivée de l'UQAM dans le centre-ville, l'arrivée de Radio-Canada, on ne peut pas dire que ce type de projet-là a eu des effets induits favorables. Je dirais habituellement, comment dire, c'est soit effet nul ou soit, je dirais ce qui a été annoncé, ne  
490 s'est pas produit.

Comment dire, ça ne remet pas en question sûrement le projet, moi, j'en sais rien. Mais certainement que toute la réflexion devrait plutôt porter sur ce qui n'est pas écrit dans un projet qui est tout à fait, je dirais, bien écrit et pour lequel, je pense, on ne peut que souligner la qualité.  
495 Donc, qu'est-ce qui va se passer sur les marges.

Deuxième point, et on l'a vu dans la présentation. C'est une friche, c'est un lieu qui n'est pas occupé, mais il y a une capacité d'articulation des différents secteurs qui est immense. Vous avez là une espèce de moyeu qui peut servir à redévelopper, je dirais beaucoup plus que le secteur lui-même.  
500

Or, lorsqu'on regarde le projet, il faut dire deux choses. Le premier, il semble plutôt fermé sur lui-même, je dirais que... par exemple la fonction commerciale qu'on veut, je dirais n'a pas concurrencé ce qui se fait autour, c'est peut-être bien mais certainement que l'espace public formidable qu'on va créer ne sera pas animé, donc, il va servir à quoi. Donc, la réappropriation risque de moins bien marcher. Donc, il faut penser à qu'est-ce qui pourrait attirer des gens vers ce secteur puis toute la réarticulation. Je dirais tout le contact, donc les marges devraient faire l'objet d'une autre consultation en tout cas ou celle-là, mais avec davantage d'informations sur ce qui s'en vient sur les autres secteurs qui avoisinent. Voilà, je vous remercie.  
505

510

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Merci, Monsieur Sénécal. Alors, monsieur Simon Racine.

515

**M. SIMON RACINE :**

Oui. Bonsoir. Bonsoir, Monsieur le Président, bonsoir à tous. Certainement, aujourd'hui je suis ici en tant que représentant du Regroupement de l'aménagement de Parc Extension. C'est un regroupement qui regroupe plusieurs organismes du milieu, notamment en habitation, en  
520 environnement, en économie et en social.

Donc, nous, ça nous préoccupe beaucoup la venue de ce gros projet-là. On parle, puis je vais faire un résumé en trois, quatre points. Des réflexions que je vais amener. Donc, nous, ce qui

525 nous intéresse, ce qui nous préoccupe, c'est pas juste des liens qui comme physiques, ça serait un lien, monsieur Chabot en parlait tout à l'heure, ça serait des liens, des pistes intéressantes pour nous, avoir des partenariats, faire des partenariats avec l'Université de Montréal entre le monde communautaire institutionnel, afin de soutenir un développement communautaire par justement des interventions d'experts dans le quartier, contributions d'études, d'impacts, de faisabilités tout au long du processus du projet, mais aussi par la suite, certainement. Bon.

530 Amener aussi des chercheurs à se questionner sur les problématiques du quartier. Il y a plusieurs problématiques dans le quartier dont les intégrations des nouveaux arrivants, tout ça, la forte densité aussi au niveau de l'habitation. Ça, c'est un premier constat, nous, qu'on a fait au regroupement.

535 Deuxièmement, c'est sûr que la venue du méga projet sous le site de la cour de triage est certainement vue pour nous, pour l'arrondissement puis d'autres acteurs dont la CEDEC, comme une occasion, une opportunité de permettre au quartier, aux résidents, aux commerces, à l'industrie, de favoriser une revitalisation du sud. Je vais laisser monsieur Sirois, tout à l'heure, vous en parler plus longuement.

540 Nous, avec le lien qu'on a fait à ce moment-là par rapport au secteur sud, c'est justement en faisant un... ça serait intéressant de faire un désenclavement. Nous, la réflexion, le désenclavement passe premièrement par, ça pourrait passer par plusieurs types de choses. 545 Premièrement, ça va être un désenclavement physique par une passerelle, par un viaduc. C'est sûr que ça engage des coûts énormes, c'est sûrement pas non plus à l'Université de Montréal, j'imagine, à encourir ces coûts-là. Mais aussi ça pourrait passer par un réaménagement, bon, de l'axe Beaumont, du Parc et Beaubien qui serait peut-être moins coûteux et puis qui favoriserait peut-être une meilleure fluidité entre justement le secteur sud et le secteur nord.

550 Puis, un dernier élément que je voudrais apporter, c'est que certainement que le méga projet, nous on a fait une hypothèse que c'était pour engendrer une pression au niveau de la circulation dans le quartier au niveau de l'achalandage, au niveau de l'utilisation des transports en commun. Et puis, dans cet ordre d'idée-là, il y a la ligne de métro, nous, qui nous intéresse 555 fortement, parce qu'elle passe sur notre territoire, le métro L'Acadie et le métro Parc.

560 Quand on remarque le mode de fonctionnement de la ligne bleue, la ligne est fortement arrimée sur les horaires de l'Université de Montréal, quand on regarde, elle ferme aux alentours de minuit, à peu près aux alentours où les bibliothèques ferment. L'été, les fins de semaine et les semaines de relâche, l'efficacité est moins là, il y a un ralentissement des wagons.

565 Nous, quand on a analysé les stations qui desservait les territoires de la ligne bleue, on s'est rendu compte que c'est quand même une clientèle type d'utilisateurs de métro. Forte densité, à forte concentration multiethnique pour le secteur de St-Michel, de Parc Extension, des ménages à faible revenu et puis une clientèle jeune, qu'ils vont à l'école certainement. C'est sûr que plusieurs jeunes utilisent cette ligne-là pour aller à l'école, à l'université. Donc, nous, on se demande, la réflexion s'adresse peut-être plus à la Société de transport de la Ville de Montréal, au

STM, qu'il y aurait avantage à avoir une amélioration de l'efficacité de la ligne bleue sur justement les stations de métro qui desservent le territoire en question.

570

En gros, nous, c'est la réflexion qu'on a faite au Regroupement de l'aménagement. Il y a d'autres réflexions qu'on a faites, mais je vais laisser la chance à d'autres membres, comme à HAPOPEX tout à l'heure qui va faire une intervention sur le logement qui va être plus poussée plus au niveau économique. Je vais laisser la parole à monsieur Sirois.

575

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Merci Monsieur Racine.

580

**M. DENIS SIROIS :**

Ça me fait plaisir de saluer tous les acteurs et nos partenaires de CEDEC qui sont présents, qui viennent de Parc, de Villeray ou St-Michel et ça me fait plaisir de saluer notre nouveau voisin, l'Université de Montréal, donc, salut voisin. Je suis content que ça va s'appeler l'Université de Montréal et non, je ne sais pas moi, comme l'Université du Québec à Rimouski qui est maintenant Lévis, que ça ne s'appellera pas l'Université de Montréal à Laval. On vous veut à côté de chez nous, croyez nous.

585

Mon collègue, Gilles Sénécal, tout à l'heure parlait de ce qui n'est pas dit dans le document, c'est ce que je vais essayer de faire. On s'en est parlé en privé déjà de l'Université de Montréal, on a eu la chance de les rencontrer, et je sais qu'il y a des choses qui ne sont pas écrites forcément, mais qu'ils ont en tête et je pense que ça doit être énoncé dans le projet.

590

Ce qui nous préoccupe beaucoup à la CEDEC présentement c'est, je vous dirais, l'intégration des principes qui sont énoncés dans le document, donc, les fameux dix (10) principes qu'on a vus tantôt. On pense qu'ils doivent être davantage explicites dans la réalité, dans la pratique. On pense que l'Université de Montréal a le leadership suffisant et on pense que la Ville de Montréal doit ajouter son leadership aussi à ce projet-là.

595

Je vous dirais que ce qui est pour nous, constitue un potentiel intéressant pour ce projet, c'est évidemment le quartier Parc Extension. Donc, c'est tout l'espace industriel, commercial, de service qui est le long de la rue Beaumont, le long de la rue Parc, jusqu'à Jean-Talon est ça se termine avec l'ancien édifice de Videotron, derrière la gare Jean-Talon. Donc, on a une espèce d'angle droit, si vous me suivez, qui est tout à fait intéressant.

600

605

On y trouve là des terrains, des terrains vacants de grande surface, on y trouve même des terrains pour être capable de construire un accès routier d'un quartier à l'autre ou d'un arrondissement à l'autre. On y trouve des bâtiments, des bâtiments dont la qualité est variable, mais qui pourraient être requalifiés. On y trouve de nombreux services de proximité, je vous dirais qu'on y retrouve la CEDEC, le futur Carrefour jeunesse emploi, le CLSC Parc Extension, de nombreux organismes communautaires et de la restauration et des commerces intéressants,

610

615 dynamiques sur la rue Jean-Talon. Donc, on pense qu'il y a là-dedans, une possibilité d'attirer des entreprises autour des activités du futur site de l'Université de Montréal. Des entreprises à caractère manufacturier, à caractère tertiaire moteur, dans les technologies de l'information. Et on pense qu'il y a là un potentiel intéressant pour aider Montréal à prendre un virage innovant.

620 Ce qui nous préoccupe aussi, c'est de faire profiter à la population locale, celle de Parc Extension, celle de Villeray, mais aussi celle des communautés environnantes, de cette possibilité-là de créer des emplois et d'obtenir des emplois. D'obtenir des emplois certes à l'Université de Montréal, j'imagine qu'on déplace ça des emplois, un moment donné les gens partiront à la retraite, on créera de nouveaux postes, on engagera. Donc, on pense qu'il y a là une matière pour miser sur le partenariat avec les acteurs locaux en entrepreneurship, certes, mais aussi en développement de l'employabilité afin de recruter de façon préférentielle, la population locale.

625 D'autre part, je pense qu'il y a là une matière pour collaborer avec les organismes, les institutions, et ils sont nombreux, pour développer des programmes à long terme de qualification, dans toutes sortes de métiers. Et aussi pour développer des partenariats avec des entreprises locales, privées et sociales pour la prestation de services, par exemple, l'entretien des locaux, l'entretien des jardins ou encore pour l'achat de fournitures de quelque nature que ce soit. Je  
630 pourrais vous dire que dans l'arrondissement on a beaucoup d'entreprises qui peuvent répondre à des demandes des marchés publics.

635 Présentement, ce qui nous préoccupe aussi énormément, c'est toute la question de voir que l'Université de Montréal a besoin pour faire de ce projet une réussite, a besoin des autres arrondissements. Il y a un potentiel intéressant de développement à l'intérieur d'Outremont et je pense que le projet dans sa facture actuelle a atteint la limite. Je pense que pour aller au-delà, pour réussir toute l'ambition montréalaise et l'ambition de l'Université de Montréal dans ce projet, je pense qu'on a besoin de se tourner vers les autres quartiers, et le quartier Parc Extension présente les attributs nécessaires.

640 Maintenant, je pense aussi que pour réussir dans le projet, ça prend quelques principes. Les principes émis par l'Université de Montréal sont intéressants, mais ça prend deux autres grosses préoccupations, je pense. La santé publique, un projet enclavé pourrait signifier des atteintes graves à la santé publique et les atteintes à la santé publique peuvent aussi signifier un accès beaucoup plus difficile à l'emploi. Nous, là-dedans, on pense qu'il y a un hic là-dedans, il faut s'interroger.

650 On pense aussi qu'il faut se préoccuper de la prospérité des communautés voisines. Un riche parmi les pauvres, ça demeure un riche parmi les pauvres. Un projet de cette qualité-là, alors que les communautés voisines n'en profitent pas, ça demeure un projet incomplet. Là-dessus, il faut viser dans sur le local que sur le métropolitain, viser tant le physique que le communautaire, au sens de collectivité.

655 Donc, il faut un désenclavement physique, j'étais heureux d'entendre monsieur Chabot de dire que la passerelle était une première liaison, qu'il y en aura d'autres. On est très content de ça.

Au-delà des passerelles physiques, je pense qu'il faut des passerelles sociales, donc des passerelles sociales vers l'emploi, très important, vers le savoir. C'est un signal important que d'arriver dans le quartier, ou près du quartier le plus défavorisé de Montréal, où on a le plus de problème de scolarisation de décrochage, avec l'Université de dire nous sommes ouverts, venez.

660

Aussi, je pense qu'il faut une volonté commune de partenariat entre l'UdeM, la Ville, les acteurs locaux. Sans ça, le projet ne sera pas la réussite spectaculaire qu'on lui souhaite.

665

Je dirais enfin, que dans sa facture physique, et nous on présentera un mémoire bientôt en avril et j'en serai le présentateur aussi, c'est sûr que pour nous, ce projet-là, et on le sait que ce n'est pas l'intention de l'Université, dans sa facture, il tourne le dos au quartier et on pense que ça sera toujours un empêchement pour intégrer ce projet-là dans la trame urbaine. On pense que ça doit aussi être une préoccupation de l'UdeM, sans ça la passerelle vers les communautés voisines ne se fera pas aussi efficacement que voulu. Merci.

670

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Merci, Monsieur Sirois. Je me tourne vers l'Université de Montréal. Vous avez été fortement interrogé, voulez-vous une première réaction ?

675

**M. ALEXANDRE CHABOT :**

Peut-être de façon globale, parce que c'est difficile de répondre à chacun des éléments. Il est clair, et en ce sens, monsieur Sénécal a tout à fait raison lorsqu'il dit, il faut que ces projets-là, si on veut vraiment bénéficier des retombées, se développent avec les partenaires parce qu'effectivement, il y a des cas où les projets se sont développés, Radio-Canada en est un exemple mais, bon, je préfère me baser sur des exemples plus récents où le contraire s'est produit.

680

Prenez, par exemple, le développement de l'Université Concordia au centre-ville, ça a permis de restructurer tout un plan de l'ouest du centre-ville de façon remarquable. Prenez l'Université d'Ottawa qui a fait la même chose, et il y a eu des impacts encore là significatifs, mais ça ne peut se faire seul. Je suis convaincu que monsieur Lalonde aura l'occasion d'en parler tout à l'heure.

685

Lorsqu'on planifiait, par exemple, le 6000 St-Denis, le CHUM au 6000 St-Denis, l'Université et le CHUM faisaient la planification de son hôpital et la CEDEC a pris tout un leadership quant au développement périphérique. Et, c'est l'ouverture dont on veut faire preuve et de travailler en partenariat, effectivement avec les gens de Parc Extension, pour qu'il y ait des retombées.

690

695

Je suis d'accord avec monsieur Sénécal, ce n'est pas nécessairement un automatisme, mais il y a de l'ouverture de notre côté et une volonté ferme de travailler avec le milieu, pour qu'il y ait des retombées. Et déjà, un souci d'une présence, on peut peut-être déjà l'annoncer, monsieur Sirois disait à la blague, futurs voisins, nous le serons probablement plus rapidement, nous avons

700 signé un bail la semaine dernière pour un bâtiment sur l'Avenue du Parc pour relocaliser notre école de réadaptation. Si tout va bien, nous y serons dès l'automne prochain, en face, en fait, des locaux de la CEDEC. C'est anecdotique, vous me direz, mais on se rapproche déjà du quartier et il y aura quand même un impact.

705 Un élément, quand on dit on tourne le dos, je le rappelle, les bâtiments sur Bates, toute la série de bâtiments qu'on voit ici ont une adresse civique sur la rue Bates, donc ont une façade vitrée avec ouverture sur Bates. Donc, il y a une ouverture, on fait face au Nord et ça c'est important. Je m'arrêterai, on aura sans doute la chance de revenir sur d'autres éléments.

710 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Je voulais juste une première réaction, parce que là, les panélistes se sont beaucoup exprimés en termes de partenariat, de collaboration, de développer des choses.

715 **M. ALEXANDRE CHABOT :**

On est tout à fait d'accord.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

720 C'est de savoir qui prend l'initiative, comment ? Est-ce qu'il est trop tard ou est-ce que le moment est opportun ?

**M. SIMON RACINE :**

725 Moi, je pense que déjà on a déjà eu des entretiens avec l'Université de Montréal à plusieurs reprises. Je pense déjà on est parti sur un terrain d'entente, c'est certain. Donc, je pense qu'il faudrait juste continuer à le faire et augmenter, pas la cadence, mais peut-être le nombre de rencontres.

730 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Vous avez des rencontres avec eux ?

**M. SIMON RACINE :**

735

Par rapport au projet, oui on a déjà eu des rencontres avec eux.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

740

Et conjointes avec la Ville de Montréal ou seulement l'Université ?

**M. SIMON RACINE :**

745 Il y a eu des rencontres aussi avec l'arrondissement, avec la CEDEC pour une  
présentation du projet en dehors, je pense que c'était en juin 2006. Donc, puis depuis ce temps-là,  
on est en communication avec l'Université de Montréal et ses partenaires pour l'élaboration du  
projet.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

750

Très bien. S'il y a des gens dans la salle qui veulent intervenir, vous vous placez derrière le  
micro, je vous donne, je rappelle, essayez d'être dans le prolongement des questions qu'on  
aborde. Donc, ce soir, l'impact et retombées pour les arrondissements. Il me semble de  
reconnaître quelqu'un ? Vous me dites votre nom.

755

**M. GEORGES PARTHENIOS :**

760 Monsieur le Président. Mon nom est Georges Parthenios puis je vous ai déjà parlé le 1<sup>er</sup>  
mars. C'est-à-dire, je suis les débats publics, les consultations publiques à partir du 28 février, ça  
veut dire dès la première journée. C'est-à-dire que tout ce que j'écoute, le désenclavement de Parc  
Extension de la part de monsieur Gagnon et de la part de l'Université de Montréal, c'est toujours  
dans les temps futurs ou bien conditionnels.

765 Ce que je veux dire, c'est que j'avais proposé le 1<sup>er</sup> mars, au sujet de la rue Hutchison, la  
rue Querbes et aussi la rue de l'Épée ou... sur la rue Hutchison et Querbes, les rues touchent sur  
la clôture de la voie ferrée et en plus la rue Querbes on a la possibilité d'exproprier une ou deux  
bâtisses et aussi sur la rue de l'Épée, exproprier un terrain vacant. On dit toujours, il y aurait des  
possibilités dans l'avenir. Mais quand j'étais à Outremont, hier, le 7 du mois, ce que j'ai vu, il y a  
quelque chose de concret, des modifications concrètes que les gens puissent voir. Pourquoi pas  
770 faire la même chose avec Parc Extension. Quel est le problème ?

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Merci.

775

**M. GEORGES PARTHENIOS :**

Puis j'ai une deuxième question après.

780

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

On n'est pas dans la période de questions, on est dans la période de réflexion, mais...

**M. GEORGES PARTHENIOS :**

785

Les deux, il faut. Parce que jusqu'à date nous avons des réponses vagues et tout à fait nébuleuses. Excusez-moi, pour vous le dire.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

790

Ça va. Alors, je vais aller vérifier auprès de la Ville de Montréal.

Monsieur Parthenios dit qu'on s'exprime toujours au futur et au conditionnel, il aimerait qu'on s'exprime au participe passé. Est-ce qu'il y a moyen de... est-ce qu'il y a, par exemple, une réflexion concrète sur l'ouverture de De L'Épée ou de Querbes ou de Hutchison ?

795

**M. LUC GAGNON :**

Je vous dirais qu'on a reçu lors de la deuxième séance, on s'est rencontré justement sur ces suggestions-là comme étant une des premières pistes qu'il fallait fouiller. Je reviens encore au concept du projet qui met l'accent sur cette première passerelle, puis vraiment ce terme-là revient souvent, on le sait, mais c'est pour bien indiquer l'intention du côté ville et du côté de l'arrondissement et sans doute partagée par les autres arrondissements, d'établir des liens plus formels.

800

En ce sens là, on va regarder ces possibilités-là, mais on s'entend tous que c'est une démarche qui demeure être enclenchée, c'est ce qu'on dit. Elle s'enclenche, en fait, depuis qu'on regarde et qu'on analyse ce projet-là. Mais évidemment, il n'y a pas d'annonce possible en ce temps-ci. J'aimerais bien qu'on puisse en parler au passé comme une chose réalisée.

805

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

810

Mais ce n'est pas qu'un futur, il y a un présent de discussion, de réflexion et d'étude ?

**M. LUC GAGNON :**

815

Absolument, notamment sur ces questions-là. On a bien retenu ces suggestions-là, Monsieur, et vous pouvez être sûr qu'on y porte un grand intérêt.

**M. GEORGES PARTHENIOS :**

820

Encore dans le futur, Monsieur le Président, Monsieur Gagnon.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Mais c'est dans le futur proche.

825

**M. GEORGES PARTHENIOS :**

830 Parce que ça fait deux semaines, donc, j'imaginerais que vous auriez quelque chose de plus concret que ça, Monsieur Gagnon, je vous en prie.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

835 Monsieur Dériger.

**M. LOUIS DÉRIGER :**

840 Monsieur Gagnon, pour poursuivre sur la question d'un raccordement sur, par exemple, de l'Épée, si on prend l'hypothèse où il y aurait un raccordement à partir de l'avenue de l'Épée, ce qu'on s'aperçoit c'est qu'on arrive dans la cour de voirie.

845 Donc, je ne sais pas comment est-ce qu'on peut planifier, de quelle façon est-ce qu'on doit prendre une décision sur la cour de voirie, si éventuellement il pourrait y avoir un lien dans le prolongement de l'axe de l'Épée ? Alors, je pense qu'il faut aussi peut-être, je ne sais pas, l'impression que ça me donne, c'est qu'il faut décider assez rapidement sur ce lien-là, par exemple, étant donné qu'on a une cour de voirie qui est dans son prolongement. Donc, il y a un lien direct avec le projet.

**M. LUC GAGNON :**

850 Tout à fait, oui. Il y a plusieurs scénarios qui peuvent être envisagés, hein. On s'entend que ce lien-là dans l'axe de l'avenue de l'Épée arrive dans la partie voirie, dans la partie en fait chemin public ou d'accès à la cour de voirie, donc pas nécessairement un lieu où il serait intéressant de faire atterrir des piétons qui arriveraient d'une passerelle qui passerait par-dessus la voie ferrée.

860 Alors, s'il y a une passerelle qui est à établir à cet endroit-là, c'est peut-être une passerelle qui pourrait se raccorder à un bâtiment qui est construit au sud de ce chemin d'accès-là ou encore une passerelle qui déborde de la cour de voirie pour atterrir directement sur le terrain de l'Université. C'est tout à fait possible par le biais d'une servitude qu'on pourrait négocier avec l'Université. Donc, il y a toutes sortes de scénarios qui peuvent s'inscrire, même à l'intérieur du concept qui est sur la table ce soir.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

865 Merci.

**M. GEORGES PARTHENIOS :**

870 Deuxième question, Monsieur le Président. Quand est-ce qu'on peut avoir une séance supplémentaire pour discuter cette forme de désenclavement de Parc Extension, d'une forme concrète basée de qu'est-ce que plusieurs gens ici ont déjà dit ? Est-ce que ça serait possible,

admettons d'ici un mois, on se réunirait avec plus de détails sur le désenclavement, on parle de détails concrets cette fois ?

875

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Par notre Commission, ce n'est pas possible. Est-ce que la Ville de Montréal peut s'avancer sur un échéancier où on discuterait ? Est-ce que dans l'hypothèse où il y aurait un projet qui s'élaborerait à la Ville de Montréal, votre intention est-elle de le travailler avec la population et si oui, y a-t-il un horizon de pensée ?

880

**M. LUC GAGNON :**

La démarche qui vous a été présentée en début de soirée par Mathieu Bélanger illustre un peu, - pas illustre un peu - illustre exactement la démarche qui est à mettre de l'avant. Cette démarche-là doit être convenue avec les arrondissements. Ce n'est pas qu'une démarche de services corporatifs qui travaillent en vase clos pour planifier et qui ensuite essaient de vendre son idée aux arrondissements puis à la population. C'est une démarche de concertation, donc qui est pilotée par les services et par les arrondissements. Donc, il faut qu'on convienne ensemble d'un plan de match avant, vous le conviendrez, de s'engager sur un échéancier.

885

890

Ce qu'on n'a pas mentionné tout à l'heure, mais qui est important puis je pense que ça rejoint la préoccupation qui est évoquée par monsieur, c'est qu'une fois qu'une proposition qui est développée, donc de concert avec les arrondissements et les organismes impliqués, il y a une consultation publique sur ces propositions-là parce que le produit de cette planification détaillée là, ce programme particulier d'urbanisme là est intégré au Plan d'urbanisme, il y a donc une consultation publique qui permet de jeter un regard sur cette proposition-là.

895

900

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Ça se fait au niveau de l'arrondissement à ce moment-là ?

**M. LUC GAGNON :**

Ça peut prendre différentes formules. Puis dans un cas comme ceci où plusieurs arrondissements seraient concernés, un mandat pourrait être confié à l'Office par exemple, pour assurer la consultation sur cet objet-là. Comme ça pourrait se faire par chacun des conseils d'arrondissement. C'est une décision politique évidemment qui...

905

910

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Alors, comme vous voyez, Monsieur Parthenios, c'est à l'horizon, mais ce n'est pas demain matin certainement.

915

**M. GEORGES PARTHENIOS :**

Non, je n'ai jamais parlé de demain matin, mais l'horizon peut être loin aussi. Donc, il s'agit de...

920

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Mais, vous faites avancer une question, il n'y a pas de doute.

925

**M. GEORGES PARTHENIOS :**

Il y a une autre question, la dernière, Monsieur le Président. Cette question-là a été abordée par une résidente de Parc Extension. C'est que s'il y a des intentions d'expropriation, les servitudes devraient être aussi servies au plus tôt possible pour éviter que les gens fassent des choses avec. Ce n'est pas ma question, mais la question a été déjà rapportée auparavant, donc il faut faire quelque chose. Tout ça, ça se fait dès le début et non une fois que le projet a démarré.

930

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Soyez sûr que ça, les gens, et de la Ville et de l'arrondissement, le savent très bien.

935

**M. GEORGES PARTHENIOS :**

Espérons.

940

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Oui, oui, ils ne sont pas fous, ils voient venir les coups là-dessus. Oui, Madame ?

945

**MME FRANCINE BRODEUR :**

Francine Brodeur de Côte-des-Neiges. Comme je l'ai expliqué l'autre jour, ma préoccupation, moi, c'est vraiment la circulation qui va se faire vraiment à l'ouest. L'autre jour sur Jean-Talon puis Canora, on me disait à peu près une vingtaine d'autos en surplus. Mais s'il devait y en avoir plus d'autos, à l'heure actuelle Jean-Talon est très engorgée le soir, j'aurais une suggestion. Que vous preniez un engagement que quand le projet sera implanté, six mois, sept mois, s'il y a encore des irritants sur la collectivité, de refaire des consultations pour trouver des solutions. C'est un très beau projet, mais si ça ne fonctionne pas pour la circulation ou d'autres choses, de refaire des consultations pour trouver des solutions ensemble.

950

955

Parce que sinon, si c'est plus que vingt-trois autos qui vont passer sur Jean-Talon, on n'a pas trouvé encore la méthodologie, ça peut-être une cinquantaine, une soixantaine. Parce que les

960 gens, c'est pas tout le monde qui va prendre le transport en commun, puis il y a une certaine distance, si vous le faites à pied, de Acadie ou de métro Parc, c'est huit rues, parce que Parc Extension c'est 8/8, c'est assez grand puis petit en même temps. Donc, c'est pas tout le monde qui va prendre les transports en commun. Puis sur Jean-Talon surtout que c'est très long l'autobus, donc, ils vont prendre leur auto, mais s'ils s'en vont à Décarie, c'est là que ça va engorger matin et soir. C'est ça ma suggestion, merci.

965

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

970 Je peux aller vérifier là-dessus, le commentaire de la Ville de Montréal. On est dans un projet sur une longue échéance, on parle de vingt (20) ans, il y a des images terminales qui sont proposées, mais entre-temps, il y aura, si le projet se fait, toutes sortes d'étapes intermédiaires. Allez-vous avoir une espèce de processus de surveillance et d'ajustements si la réalité qu'on rencontre n'est pas celle qu'on a prédit par nos modèles ? Quels sont les mécanismes qui peuvent jouer ?

975 **M. LUC GAGNON :**

Absolument. Il y a un suivi qui va être assuré dès les premières phases du projet pour confirmer, on souhaite, les simulations qui sont faites sur la circulation puis apporter, le cas échéant, des correctifs requis. Si jamais on se rendait compte, par exemple, qu'il y a des débordements, je ne pense pas que ça soit le cas, mais des débordements supérieurs à ce qui est prévu. On peut jouer sur des facteurs souples comme la signalisation, comme les feux de circulation pour ajuster certains débits puis amoindrir justement les impacts sur les milieux. Mais de façon précise, pour répondre plus précisément à votre question, Monsieur le Président, oui, il y aura un suivi tout au long du cheminement du projet.

985

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Et un suivi avec les usagers potentiellement.

990 **M. LUC GAGNON :**

Vous parlez en termes de consultation publique ?

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

995

Oui, ou de dialogue, c'est pas toujours quelque chose de très formel, mais.

**M. LUC GAGNON :**

1000

Le dialogue, oui. Parce que régulièrement et quotidiennement, si je me tourne vers mes collègues en arrondissement, les questions de circulation font partie de leur quotidien. Donc, ils sont souvent interpellés par les citoyens pour des questions de circulation puis appelés à réagir, évidemment, pour corriger des problèmes.

1005

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Très bien. Oui, Madame ?

**MME FRANCINE BRODEUR :**

1010

Suggestion. Ce soir on parlait de 5 arrondissements limitrophes. À part d'Outremont et de Parc Extension, il manque Côte-des-Neiges, il manque Mont-Royal puis il manque Rosemont-Petite Patrie. Ça serait peut-être bon de les inviter les prochaines fois, parce qu'eux autres aussi vont être touchés. Parce que l'Office de consultation, eux autres aussi vont être touchés indirectement puis quand ils vont bâtir, les camions vont passer en quelque part.

1015

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

C'est ça, et ces gens-là, y compris vous-même peuvent être ici.

1020

**MME FRANCINE BRODEUR :**

Parce qu'ils ne sont pas représentés ce soir. Peut-être dans une prochaine réunion, de les avoir sur place aussi.

1025

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Alors, on verra.

1030

**MME FRANCINE BRODEUR :**

Merci.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

1035

Merci.

**M. JEAN-MARC SÉGUIN :**

1040

L'autre jour, j'ai assisté à la présentation Outremont, c'était très Outremont orienté. On rassurait les gens à l'effet que les bâtisses iraient en montant en hauteur vers le nord. À Outremont, on voit les bâtisses pas trop élevées, elles montent, elles montent, finalement, huit (8) étages... c'est l'effet mur va être de l'autre côté. On rassurait les gens, puis là c'est uniquement les gens de l'Université de Montréal à ce moment-là qui avaient fait l'étude d'impact de la circulation qui étaient vraiment axés pour dire que les rues au sud ne seraient pas trop affectées parce qu'il va y avoir une ouverture à Beaubien. Il y avait eu des études d'impact, mais qui étaient très peu orientées sur Jean-Talon. Tout l'impact que ça va avoir sur... Ce que je veux dire, c'est que c'est orienté sur Outremont à date.

1045

1050

Par rapport à Parc Extension, c'est clair que ça va avoir un effet de gentrification, je ne sais pas si ça, ç'a été étudié. L'autre chose, Ville Mont-Royal qui est à côté, qui est au nord, est-ce que c'est impliqué, parce qu'actuellement, il y a le gros Jean-Coutu qui a été construit, il y a plein d'édifices santé qui sont déjà pensés, construits actuellement. Les gens, je pense, on vu ce qui s'en venait. Est-ce qu'eux sont analysés là-dedans ? Est-ce qu'ils sont impliqués aussi ? Est-ce que la Ville de Mont-Royal est impliquée dans la discussion sur l'impact, parce que c'est la Ville qui le fait, mais la Ville on comprend que les taxes... c'est l'agglomération aussi.

1055

1060

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

On va vérifier ça. Est-ce que vous avez eu aussi des contacts avec Ville Mont-Royal, même chose du côté de l'Université ? Est-ce que Ville Mont-Royal, pour vous, est aussi un partenaire avec lequel vous collaborez ?

1065

**M. ALEXANDRE CHABOT :**

Tout à fait. On a eu plusieurs rencontres avec les représentants et politique et fonctionnaires de Ville Mont-Royal, sur les aspects de circulation et d'autres éléments de développement également.

1070

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Mais vous avez un lien permanent de discussion ?

1075

**M. ALEXANDRE CHABOT :**

Tout à fait, tout à fait.

1080

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Ville de Montréal ?

1085

**M. LUC GAGNON :**

Du côté arrondissement, il y a aussi des contacts avec les gens de Ville Mont-Royal. Évidemment, ça va être un autre des joueurs autour de la table lors de l'exercice de planification détaillée.

1090

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Très bien.

1095

**M. JEAN-MARC SÉGUIN :**

L'effet gentrification, est-ce que quelqu'un étudie l'aspect social ?

1100

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Au plan des impacts économiques potentiels, est-ce qu'il y aurait, d'après vos prédictions, un effet de gentrification sur, par exemple Parc Extension, et si mes panélistes veulent intervenir là-dessus, il y a du monde informé sur ça, j'accepterai. Avez-vous quelque chose dans ce sens-là ? Monsieur Dufresne ?

1105 **M. MICHEL DUFRESNE :**

Alors, il n'y a pas eu d'étude comme telle pour évaluer l'impact de gentrification sur les quartiers adjacents. Je vous dirais simplement que d'une part, il y a eu quand même un engagement de l'Université dans les 850 logements qui seront offerts, qui est 30 % qui soit à des fins de logements abordables ou socio communautaires. Et c'est de plus en plus à la Ville de Montréal, cette forme de, je vous dirais de levier qu'on a dans les grands projets, soit publics ou privés, de faire sa part à offrir un certain nombre de logements qui soient dédiés à ces clientèles-là disons plus fragiles.

1115 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Ça, ça va bien à l'intérieur de votre site. Est-ce qu'il y a un effet d'entraînement sur le quartier Parc Extension, quand on parle de gentrification ? C'est de ça dont on parle.

1120 **M. MICHEL DUFRESNE :**

Je vous dirais que ça n'a pas été documenté comme tel. Il n'y a pas eu aucune étude dans ce qui a été fait ou est rendu public à cet égard-là.

1125 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Très bien. Monsieur Sirois, oui ?

1130 **M. DENIS SIROIS :**

On n'a pas fini de voir à la CEDEC s'il y aura des impacts de gentrification. Par contre, ce qu'on sait, et la littérature scientifique en médecine publique, en santé publique, est claire, c'est que dans les milieux où il y a un enclavement et où on perpétue l'enclavement et où encore on l'empire et du côté de Parc Extension, c'est l'impression qu'on aura. De la fenêtre de l'un des bureaux de la CEDEC, on voit un édifice qui est actuellement dans la zone Atlantic qui est de la même hauteur que ce qu'auront les buildings du complexe, du futur site. On s'est dit qu'il y aura un merveilleux mur, et même ça sera un mur avec des murs avec fenêtres et non des murs aveugles, ça sera quand même un mur. D'où l'importance de désenclaver.

1140 La littérature scientifique en santé publique montre que dans les endroits enclavés, les gens ont plus tendance à souffrir de perte d'estime, de dépression, il y a plus de problème aussi de violence urbaine. Ça, il y a des liens de cause à effet très bien démontrés en littérature médicale là-dessus. Ça pour nous, c'est un impact social appréhendé très fort. D'où l'importance pour nous de désenclaver, non seulement socialement, économiquement et tout ça, mais aussi par des voies physiques qui dépassent le concept de passerelle.

1145

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

1150 Mais, s'il y a un développement, par exemple, sur le sud de Beaumont et qui amène des édifices d'une certaine ampleur, est-ce que cet effet d'enclavement continuerait de jouer ?

**M. DENIS SIROIS :**

1155 Les consultations qu'on a faites avec des gens qui sont spécialisés dans les images technologiques nous indiquent déjà que pour attirer, pour avoir des facteurs interactifs intéressants et pertinents, on devra avoir des voies physiques de communication, pas seulement des voies piétonnières de ce type-là. Donc, oui, on pourra attirer des entreprises. On peut imaginer que le prix au pied carré sera abordable, on peut attirer des entreprises qui seront intéressées à graviter autour de ce site-là, par contre, il faut aussi qu'il y ait des voies physiques. Donc que l'enclavement  
1160 soit, que le désenclavement soit beaucoup plus poly-dimensionnel que présentement. Autrement, on ne réussira pas à les attirer. Ou encore, on n'attirera pas forcément les entreprises qui graviteront autour du site et qui auront le même impact qu'on souhaite, c'est-à-dire un impact structurant et non simplement un impact ponctuel.

1165 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Quand vous parlez désenclavement à ce moment-là, vous pensez axe nord-sud, parce que au plan de l'axe est-ouest, il ne me semble pas que ça soit enclavé ?

1170 **M. DENIS SIROIS :**

Non, tout à fait. Du côté de Parc Extension, c'est un enclavement nord-sud.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

1175 Oui, Monsieur Sénécal ?

**M. GILLES SÉNÉCAL :**

1180 En deux mots, il y a toujours, Monsieur, une contradiction là-dedans. Quand on requalifie un secteur, la requalification du secteur amène forcément une revalorisation. Cette revalorisation-là, qui est une revalorisation foncière, ne peut pas faire autrement que, comment dire, irradier sur les marges. Alors, la contradiction c'est ou bien on laisse ça en l'état, et on se dit, bon, bien, les valeurs foncières n'augmentent pas mais ça reste, si vous me permettez l'expression, magané, ou  
1185 bien, on dit bon le projet fera la requalification, il y aura donc un milieu qui va commencer à se restructurer et il y aura forcément de l'activité qui sera des activités immobilières, il y aura de l'intérêt, il y aura de nouveaux projets, c'est inévitable. Je pense qu'il faut accepter cette règle-là, sinon, il n'y aura jamais d'interventions urbaines.

1190 Le deuxième point sur l'enclavement va dans le même sens, c'est-à-dire qu'il est certain  
qu'il y a eu des quartiers historiquement très enclavés à Montréal, ça a assuré longtemps,  
comment dire, qu'il n'y ait pas d'interventions immobilières qui viennent, comment dire, désassurer  
un peu des bas loyers. Pointe St-Charles, par exemple, est un exemple comme ça. Lorsqu'on  
1195 désenclave, effectivement le désenclavement amène du lien, amène du changement, amène de la  
mobilité et forcément de l'intérêt et de la revalorisation, il faut vivre avec ça.

Ce qui est important c'est peut-être tout de suite de se poser la question, est-ce qu'on est  
capable de faire deux choses, c'est-à-dire d'avoir une sorte de mécanisme de suivi, parce qu'on ne  
sait pas trop ce qui va se passer. Les exemples que vous avez dit, Monsieur Chabot, qui sont plus  
1200 réussis et récents, vous avez raison, parce que peut-être mes exemples étaient plus anciens, mais  
bon, je pense qu'il y a le projet Angus par exemple qui est un recyclage de friche réussi. Alors, en  
deux mots, quand ce type de projet-là arrive, ça prend un mécanisme de suivi pour voir qu'est-ce  
qui est en train de se passer. Puis c'est assez imprévisible, est-ce que ça va vraiment marcher ?  
Est-ce qu'il y aura des effets induits ?

1205 Il faut avoir déjà un mécanisme, des gens, de partenariats, c'est ça qui compte. C'est là  
que ça va jouer. Deuxièmement, il faut permettre à des groupes locaux qui n'ont pas d'argent, qui  
sont pauvres, il faut leur permettre de pouvoir compétitionner des promoteurs qui vont être riches,  
parce que s'il y a vraiment de la valorisation, un promoteur ça dépose une offre d'achat en 24  
1210 heures, un groupe communautaire qui veut démarrer une coopérative, Bâtir son quartier par  
exemple, ça leur prend un an pour faire un montage financier. S'il n'y a pas de mécanisme  
parachute, vous êtes foutu, je veux dire, vous aurez beau dire...

Là, il y a des principes, tantôt Denis tu parlais de principes, il y a un troisième principe  
1215 qu'on pourrait ajouter, c'est celui de mixité sociale. Alors, dans le redéveloppement, dans le  
redéploiement résidentiel, il y aura certainement, il y en aura de la gentrification si ça marche, il y  
en aura. Donc, il y a un mécanisme pour garantir un peu de mixité sociale.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

1220 Merci. Alors, Madame ? Allez-y Madame.

**MME CÉCILE NGO HOLL :**

1225 Je m'appelle Cécile Ngo Holl. Bon. Je pose une simple question. Je crois que je suis tout  
à fait dans le suivi de monsieur Gilles Sénécal. Je parle ici de logement social, parce qu'on a parlé  
de logement abordable. Vous savez comme moi que le Parc Extension, nous sommes des  
personnes très pauvres, des grandes familles qui ont besoin de logements sociaux et dans le plan  
actuel, j'ai la vague impression que ce mot n'a pas été prononcé, les HLM. J'ai entendu les  
1230 logements abordables, je crois qu'il y a une différence entre les deux. Je pense aussi à la  
possibilité des coopératives, est-ce que vous avez prévu quelque chose qui puisse permettre aux  
coopératives de s'installer ?

1235 Peut-être que je n'ai pas bien suivi, mais ce sont des choses qui nous tiennent à cœur. Si vous voulez vraiment le désenclavement de quartier Parc Extension, pour qu'il y ait une véritable cohésion, des échanges avec les quartiers qui sont autour, parce que c'est qualifié actuellement comme le quartier le plus pauvre, le plus abandonné. On espère aussi, au niveau du désenclavement, que vous pensiez au problème de bruit. Bon. C'est tout ce que je voulais dire.

1240 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

C'est déjà un programme, Madame, merci. Alors, revenons donc à cette question du logement abordable et du logement social. Est-ce que quand vous pensez logement social, vous pensez HLM ?

1245

**M. ALEXANDRE CHABOT :**

1250 C'est-à-dire oui, ou coopérative d'habitation ou d'autres formes. Mais, il faut rappeler que l'Université ne construira pas elle-même ses logements. Les 800 unités d'habitation vont être confiées par appels d'offres à des partenaires. Et donc, l'engagement qu'on prend c'est que de s'assurer que ces partenaires-là vont avoir 30 % de logements abordables. 30 % qui, conformément aux politiques de la Ville, peut se répartir, par exemple, je sais que la cible est souvent 15 / 15. 15 % abordable, 15 % social, mais la détermination précise de la répartition du pourcentage va être faite conjointement avec l'arrondissement, conjointement avec la Ville, qui sont beaucoup plus à même que nous de déterminer les besoins et de cibler les pourcentages précis. L'engagement ferme qu'on prend c'est qu'il y aura un 30 % et que le promoteur qui sera retenu, le ou les promoteurs devront s'y tenir.

1255

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

1260

Mais à ce moment-là, pour revenir à l'intervention de monsieur Sirois, appuyée par monsieur Sénécal, quand vous cherchez un partenaire pour les logements, est-ce qu'il y a place pour des passerelles sociales, est-ce qu'il y a une place pour partenariat avec de la mixité sociale, avec donc les partenaires de ce quartier, pour assurer que ça soit assumé ?

1265

**M. ALEXANDRE CHABOT :**

1270 Absolument. Pour là où on s'en va et je vous dirais aussi, c'est peut-être moins intéressant pour les gens de Parc Extension, mais pour ce qu'on va laisser derrière, parce qu'on le mentionnait dans d'autres ateliers, l'opération d'Outremont nous permet de restructurer notre parc immobilier, de remettre sur le marché, par exemple, certains blocs appartements sur Édouard Montpetit qui ont été achetés il y a quelques années par l'Université, qui ont été convertis en bureau qui sont tout à fait non fonctionnels et qu'on voudra remettre sur le marché et qui pourraient être récupérés pour à nouveau faire une coopérative d'habitations et donc, là encore, il y a des possibilités qui sont offertes. Mais, encore une fois, l'Université ne le fera pas elle-même, ça sera avec des partenaires, mais il y a une ouverture, tout à fait.

1275

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

1280 Si vous le faites vous même, vous aurez certainement quelques critiques. Madame ?

**MME JULIE MONGEAU :**

1285 Bonsoir, Julie Mongeau, résidente de Parc Extension. Ma première réflexion serait que le rôle de l'évaluation foncière de la Ville de Montréal ayant déjà augmenté de 60 % dans Parc Extension, c'est un quartier qui est forcément sur la voie de la gentrification par cela même, dans la mesure où les gens mettent leur maison en vente et en n'ayant pas planté un clou, ils peuvent du coup, en une année, se faire des profits assez faramineux.

1290 Par ailleurs, à part foncièrement, même si mes interventions au micro sont quand même pour questionner certains aspects du projet, je suis quand même très contente de ce projet-là. Du reste, je suis très inquiète car l'Université de Montréal avoue candidement, publiquement, être déjà nouveau locataire sur Avenue du Parc. Je trouve qu'on a là justement l'illustration de ce qui va se passer. Vous êtes les premiers à sauter sur des immeubles vacants, vous avez les moyens de payer, peut-être que...

1295

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

On ne les accusera pas. On ne fera pas un procès d'intention.

1300

**MME JULIE MONGEAU :**

1305 Non. Je ne fais pas un procès d'intention, je trouve qu'on a là l'illustration de ce qui va se passer. Monsieur Sénécal - je crois, je ne veux pas me tromper dans les noms - qui vient de parler de - non, je pense que c'est monsieur Racine - d'un promoteur immobilier va arriver à l'argent tandis que tous les besoins qui répondraient... tout ce dont le quartier aurait besoin de voir implanter, on sait que c'est des marches qui sont longues et qui ont besoin d'un soutien qui ne vient pas de l'Université de Montréal, mais bien de la Ville, et encore une fois je questionne énormément la volonté de la Ville de prendre tous ces aspects en considération.

1310

1315 Et il y a une affaire qui me fait vraiment sauter sur ma chaise à chaque fois qu'on le mentionne dans ce projet-là, on parle du 30 % de logements abordables, à Outremont. Je pense que je vais répéter : 30 % de logements sociaux, à Outremont. Je ne pense pas que ça soit là que la clientèle nécessiteuse se trouve en majorité, à part qu'il va y avoir des étudiants qui vont arriver, qui n'auront pas d'argent peut-être ou qui n'en ont pas à l'âge qu'ils ont. Néanmoins, les besoins en logements abordables, c'est de l'autre côté de la voie ferrée, qui va continuer à faire qu'on est enclavé de l'autre côté de Parc Extension, c'est là que ça se trouve. Donc, à nouveau la volonté de la Ville de Montréal, il faudrait regarder ailleurs.

1320 Ma question principale, maintenant que j'ai fait mes commentaires c'est, je me demandais, je ne sais pas si je n'ai pas compris monsieur Lalonde, je ne pense pas qu'il est de la CEDEC,

1325 mais il a été en contact avec la CEDEC de Rosemont et là j'ai compris que monsieur Sirois est de la CEDEC de Parc Extension, je me demandais toute la réflexion, tous les beaux projets que la CEDEC de Rosemont a vu miroiter avec la possible implantation du CHUM dans le quartier Rosemont, est-ce qu'il y a quelque chose, est-ce que la CEDEC de Parc Extension a approché la CEDEC de Rosemont pour essayer de bénéficier de leur réflexion à ce moment-là, puisque la CEDEC de Rosemont a eu à mettre leur projet et leur rêve dans la toilette ? C'est un peu le sens de ma question.

1330 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

On ne tirera pas la chaîne toute de suite. Donc, allez-y, Monsieur Lalonde.

1335 **M. JEAN-FRANÇOIS LALONDE :**

1340 Bonsoir. Je suis de la CEDEC Rosemont-Petite Patrie, j'en suis le directeur général. En fait, juste avant peut-être de répondre, ce qui, je me rends compte ce soir en fait, tout tourne autour d'un leadership au sein d'un développement qui n'est pas tout à fait concerté avec les milieux. Et là, il y a une belle occasion, effectivement, on est rendu, il y a quelqu'un qui mentionnait cinq (5) arrondissements, il y a peut-être là, il n'est peut-être pas trop tard pour mettre sur pied, justement vous parliez, Monsieur le Président, tout à l'heure, y a-t-il un endroit, nous l'avons fait, monsieur Chabot l'a mentionné tout à l'heure, à l'époque du CHUM au 6000, la CEDEC et ses partenaires du milieu avaient sollicité l'appui de la SICHUM et de l'Université de Montréal pour mettre sur pied un comité de travail.

1345 C'est vrai que le CHUM, évidemment il sera reconstruit ailleurs, mais il n'en reste pas moins, qu'il est demeuré un projet qu'on va très bientôt déployer, en fait, ce printemps, idéalement on va le déployer ce printemps, qui touche les technologies de la santé. C'est un projet économique, mais on avait mis en place un comité et les gens du comité logement étaient là, donc la population était représentée et ça avait bien fonctionné avec les gens et de la SICHUM et les gens de l'Université.

1355 Alors, je me demande jusqu'à quel point, justement on est là à chercher, y a-t-il quelqu'un qui est capable d'assumer le leadership ? Moi je pense que si l'Université de Montréal est ouverte encore une fois à mettre sur pied un comité, bien, les CEDEC, le rôle des CEDEC, faire du développement économique communautaire, c'est un peu ce principe de faire un développement local sur la base de la concertation, par la représentation. En fait, les CEDEC sont composés, nos conseils d'administration de collèges électoraux où les résidents sont représentés aussi.

1360 Donc, il y a peut-être un moyen justement, sans ôter la responsabilité et la décision aux autorités municipales et à l'Université, je pense qu'il y a moyen de se servir de structures comme des CEDEC pour arriver à peut-être un développement plus harmonieux, ou en tout cas, mieux concerté dans les milieux. Puis, il n'est sûrement pas trop tard.

1365 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Et, est-ce que vous parlez à l'autre CEDEC ?

**M. JEAN-FRANCOIS LABELLE :**

1370

Bien, on se parle assez régulièrement. Je vous dirais qu'au-delà des CEDEC, donc, il y a trois (3) CEDEC, Côte-des-Neiges a aussi une CEDEC, Outremont a un CLD puis Ville Mont-Royal aussi. Il y a donc là, cinq (5) intervenants de développement local qui pourraient très bien, j'imagine, mettre sur pied, collaborer, ensemble pour qu'on réfléchisse tous les aspects économiques, les aspects de logement, toutes les retombées positives et négatives et faire en sorte... Parce que c'est vrai, le CHUM chez nous ça amenait une gentrification, ça amenait de la richesse, mais évidemment si on veut développer Montréal, il faut quand même la créer cette richesse, il faut soutenir les initiatives qui vont nous amener à créer de la richesse.

1375

Mais en même temps, il faut s'assurer de limiter les dégâts. Jje pense que les façons de faire des CEDEC ont démontré, en tout cas dans certains projets d'envergure, puis Angus a été nommé tout à l'heure, qu'il y a des belles réalisations qu'on peut faire, puis il y a là une belle opportunité en tout cas pour un projet plus large qu'un arrondissement.

1380

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

1385

Vous voyez, Madame, hé oui, ils se parlent.

Juste au plan technique de l'animation, les quatre (4) personnes qui sont là, je vous entends, puis après je vais faire la pause santé. - Non, non, là vous venez de... Après ça, vous allez pouvoir reparler, mais il va y avoir l'intervention des deux autres panélistes. C'est juste une pause santé, je ne fermerai pas. Inscrivez-vous tout de suite. Dans ma mémoire, vous allez être les deux premiers de la troisième période. Bon. Alors monsieur, oui les quatre qui sont là, je vous entends.

1390

**M. DENIS SIROIS :**

1395

C'est que je me sentais interpellé par madame Mongeau qui est une de mes concitoyennes et que j'espère futur membre de la CEDEC. C'est sûr que les CEDEC on se parle, mais localement, j'imagine que pour Jean-François c'est la même chose, on parle aussi aux organismes communautaires, on parle aux regroupements, soit qu'on en est membre ou on est partenaire, on parle aux institutions publiques, que ce soit l'arrondissement, la Ville ou encore par exemple, le CSSS, et ça aussi c'est important. Puis il y a une capacité dans les CEDEC de créer de la concertation ou encore d'être influent dans les concertations, et dans ce dossier-là, particulièrement, c'est ce qu'on fait.

1400

1405

Maintenant pour répondre plus particulièrement à votre réponse, à l'époque du CHUM, ce n'est pas une collaboration qu'on avait établie, parce que si vous vous rappelez, les arrondissements étaient un peu en compétition les uns avec les autres, pour l'obtenir le fameux CHUM. Pour l'instant, il est au centre-ville et j'imagine qu'on le construira là. Mais à l'époque, la

1410 collaboration n'a peut-être pas été aussi forte. Dans ce dossier-ci, elle est beaucoup plus évidente  
pour toutes sortes de raisons très longues et sur lesquelles j'épilouterai pas, mais je peux vous  
assurer qu'elle de fait et qu'elle se fera.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

1415 Monsieur ?

**M. MARC BELLAY :**

1420 Bonsoir. Mon nom est Marc Bellay. Je vais peut-être répéter les commentaires qui sont  
venus avant, mais je pense que c'est le temps de le faire pour que le message passe  
convenablement.

1425 Premièrement, je suis quand même un citoyen qui est déjà engagé, étant donné que je  
suis membre du comité consultatif d'urbanisme de Villeray-St-Michel-Parc Extension, donc, je  
connais quand même le secteur de Parc Extension où on peut voir qu'il y a déjà beaucoup de  
projets de développement qui pensent, puis il y a beaucoup de modifications dans toute la  
question du bâti. Je crois que mon excuse, que de voir une plantation bourrée de textes à petits  
1430 caractères et des schémas avec des petits pointillés qu'on voit, puis que monsieur et madame tout  
le monde va se gratter la tête : c'est quoi tout ce système-là. D'avoir des photos de la périphérie,  
de montrer c'est quoi Parc Extension sur Beaumont. C'est quoi ce secteur-là, c'est quoi la qualité  
des bâtiments, c'est quoi la qualité dans Marconi. Moi, je le connais par expérience. Mais ça ne  
nous aide pas visuellement à voir c'est quoi, en ce moment, l'état des lieux.

1435 Peut-être que j'aurais dû traverser à Outremont, mais de savoir que la perspective est  
différente du côté d'Outremont, bien, Parc Extension, quand on regarde la *track* de chemin de fer,  
elle est surélevée de 5 mètres déjà, 5, 6, 7 mètres, et c'est un mur, et là, je viens d'apprendre  
qu'on a des immeubles de 8 étages qui vont se rajouter à ça. Bien, techniquement on peut se  
poser des questions.

1440 On dirait que c'est tout le temps compliqué avec Parc Extension, mais que du côté de  
Beaubien, il va y avoir de l'ouverture, les piétons, les cyclistes vont pouvoir passer ; du côté de  
Ville Mont-Royal, on semble avoir un beau terrain de baseball. Du côté de Parc Extension, c'est la  
fermeture et une belle cour de garage. C'est sympathique quand même.

1445 Deuxième point, d'abord d'autres scénarios que de voir une deuxième *track* de chemin de  
fer qui vient se rajouter à la première. Pourquoi le chemin de fer n'aurait pas eu une plus belle  
tendance et passer le long des artères qui passent dans Outremont ? C'est des questions qu'on  
peut se poser, mais on monte au nord, on bloque le nord encore.

1450 Principalement, dernier point, c'est un petit commentaire, ç'aurait été très agréable de voir  
un peu plus de femmes parmi vos panélistes et votre table de commissaires, étant donné que la  
perspective des femmes est toujours différente et c'est tant mieux. Merci.

1455 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Merci, Monsieur. J'avais prévu que cette remarque-là on l'aurait et on l'a eue. Alors, merci. Alors, Monsieur ?

1460 **M. LOUIS BOURQUE :**

Je vais commencer en disant que quand j'ai vu atelier sur les pamphlets de l'Office, dans ma grande naïveté...

1465 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Les dépliants.

1470 **M. LOUIS BOURQUE :**

Pardon, les dépliants, vous avez raison. Dans ma grande naïveté, je pensais qu'on allait avoir des feuilles avec des crayons, puis qu'on allait faire un projet. Puis, je me demande si mes attentes n'étaient pas un peu légitimes, autant que naïves. Parce que je me demande finalement, dans quelle mesure il n'y a pas deux systèmes d'intention qui sont en train de glisser l'un sur l'autre ici, c'est-à-dire une intention de créer des partenariats dont les modalités sont à peine avouables. On l'a vu, par exemple, la Ville qui n'ose pas remettre en question la présence de la cour de voirie au lieu d'articulations, privilégier les quartiers, des arrondissements les plus pauvres du projet.

1480 Donc, je me demande si on n'a pas une espèce de système de partenariat qui est en train de se définir, puis d'un autre côté, une volonté de faire endosser et accepter un projet le plus vite possible. Et, c'est ça que je questionne. Peut-être dans le même esprit qu'une dame, hier, madame Derome, à l'assemblée d'Outremont, sa remarque me semblait tellement sensée. Dans toute l'échelle, dans l'échelle du temps de développement, l'Université de Montréal, est-ce qu'il y a vraiment lieu de se presser pour faire accepter un projet comme ça ou même pour le définir ?  
1485 Voilà.

Deux autres choses. La première, je tiendrais juste pour faire, je ne veux pas faire un gros *backlash*, mais je tiens à rappeler la façon dont la Ville de Montréal, hier, a introduit ou est entrée en jeu en rappelant que les critères principaux qu'il y avait - et là, on me corrigera vraiment, j'y tiens, si ce n'est pas vrai ce que je dis - mais les critères principaux qui avaient présidé à l'acceptation du projet, c'était essentiellement son harmonisation physique, humaine et tout ça avec l'arrondissement d'Outremont. Et là, on a devant nous un projet qui est d'envergure quasi nationale. Ça, je trouve ça curieux et je trouve que c'est inquiétant. Je me demande dans quelle mesure la Ville est prête à complètement revoir ces critères d'approbation pour arriver peut-être à soutenir l'Université dans sa volonté d'avoir des, comment je pourrais dire, de favoriser des retombées positives pour les arrondissements périphériques.

1495

1500 Le dernier point que j'amène, c'est que j'aimerais, les remarques de monsieur Sirois et de  
monsieur Sénécal m'ont beaucoup intéressé, concernant l'importance d'une harmonisation qui  
dépasse le stade de la simple passerelle, le simple pont, mais pour finalement achever un lien  
vraiment d'envergure civique, autant symbolique que physique. L'importance de ça, mais aussi les  
effets à savoir une possible gentrification. La remarque de monsieur Sénécal, sur la nécessité de  
1505 définir des stratégies pour que les plus value foncières qui vont être générées dans le quartier  
puissent être maîtrisées localement. Alors, je serais grandement curieux à ce qu'on élabore un peu  
plus sur ça. Merci.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

1510 Merci. Monsieur ?

**M. DENIS TRÉPANIÉ :**

1515 Oui, bonjour. Mon nom est Denis Trépanier, je suis employé au Comité d'action de Parc  
Extension, Comité d'action Parc Extension et le Comité logement, l'Association des locataires du  
quartier.

Bien, premièrement on veut saluer la venue d'un projet comme celui-là ; on ne parle pas  
d'une aluminerie qui s'en vient dans notre cour ni d'une centrale au charbon, on parle d'une  
université. En partant, c'est déjà bien. Sauf que ce projet-là nous fait dos et ça, ça cause problème.

1520

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Même s'il a une façade sur la rue Beaumont ?

1525

**M. DENIS TRÉPANIÉ :**

1530 Oui. Bien, c'est parce qu'on a failli s'appeler Robert-Bourassa-Extension, puis bientôt on  
va s'appeler Passerelle-Extension, je pense. On va sûrement changer de nom à un moment  
donné. Donc, moi je suis d'avis, puis pour corroborer ce que mon prédécesseur a dit, il s'agit d'un  
projet d'envergure nationale. L'Université de Montréal relève du ministère de l'Éducation qui est du  
Gouvernement du Québec. Il s'agit ici d'un projet mené par le Gouvernement du Québec, qui est  
totalement absent de tout débat. Ça, c'est, je pense, regrettable.

1535 Pour ce qui est de parler de Parc Extension, moi je peux vous en parler. Je reçois  
quotidiennement, nous recevons quotidiennement des gens dans notre bureau, des locataires,  
Parc Extension est le quartier le plus densément peuplé à Montréal : sur 1.6 kilomètre carré, il y a  
plus de 19,000 personnes qui y vivent. De ces 19,000 personnes-là, il y a 2,500 ménages qui  
paient plus de 50 % de leurs revenus pour se loger. Ça, ça veut dire payer le loyer. Cher panel,  
1540 j'en connais pas beaucoup parmi vous qui consacrent 50 % de leurs revenus pour se loger. Vous  
viveriez dans des belles maisons.

1545 Maintenant, consacrer ce taux-là pour se loger, ça veut dire payer le loyer ou bien manger, parce qu'avec une famille sur l'aide sociale qui est à moins de 600 \$ par mois, t'as pas deux choix : si tu ne paies pas le loyer en dedans d'un mois et demi, tu te ramasses dans la rue via la collaboration de la Régie du logement, ou, si tu ne manges pas, il n'y a aucun tribunal qui va te condamner. Donc, t'as pas le choix : tu paies le loyer.

1550 Moi je pense que ce projet-là, il faut voir sa portée sur le prochain siècle. On pense à la première étape de construction de l'Université de Montréal, puis on me corrigera si je fais erreur, mais ça date du début des années 30, 35, 38, quelque part comme, et les effets se font encore sentir aujourd'hui. Il faudrait penser ce projet-là sur le prochain siècle, d'où un projet d'envergure nationale, c'est essentiel. Il va y avoir, on a parlé de gentrification, de hausse des loyers, etc., c'est inévitable, et il faut l'accepter et vivre avec. Sauf, qu'il faut dès maintenant prévoir des programmes  
1555 de logements sociaux, des programmes pour éviter que les loyers passent double ou triple en moins de dix ans ou en vingt ans, c'est essentiel. Quand on fait un projet de cette envergure-là, il ne faut pas juste regarder l'aménagement physique, mais il faut voir au cours des prochaines décennies, ça va être quoi les effets sur la population qui entoure ce projet-là. Merci.

1560 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Merci, Monsieur. Alors, quand je reviendrai tantôt, il va y avoir les panélistes et il y a trois personnes qui sont inscrites. Alors le triangle parfait est là sur le coin. Alors on se retrouve dans quinze minutes, bonne pause et à bientôt.

1565 PAUSE...REPRISE

1570 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Alors, voici, donc nous reprenons. je rappelle qu'il y aura l'intervention de nos deux témoins et que, ensuite, j'avais trois interventions en banque, j'en ai quatre, il y a une personne que je n'avais pas vue. Il y a donc les trois qu'il y a là et monsieur Habib aussi qui est venu me voir en disant j'avais levé la main. Après ça, les autres, vous vous installerez derrière les micros. J'ai  
1575 l'intention de fermer la soirée à 10 h 15 pour vous, puis pour nous, on est toujours sur la route. Alors, allons-y sur particulièrement, vos interventions devraient porter autour du développement résidentiel et la vocation du secteur Atlantic. Alors, je ne me rappelle plus lequel est lequel.

J'ai eu une information, madame Denise Lacelle s'est excusée, sa fille est entrée  
1580 d'urgence à l'hôpital et elle a dû l'accompagner. Alors, on comprend bien qu'elle a une priorité absolue. Alors, la seule femme de notre panel ce soir n'y sera pas. Alors, Monsieur Christian Lefebvre, s'il vous plaît.

1585 **M. CHRISTIAN LEFEBVRE :**

Bonsoir tout le monde. Christian Lefebvre des Habitations populaires de Parc Extension, organisme communautaire qui gère du logement social et abordable dans le quartier.

1590 Premièrement, je suis un peu attristé de voir que malgré les bonnes intentions de l'Université de Montréal, d'inclure effectivement - comme la Ville de Montréal l'oblige de toute façon - le 30 % de logements sociaux dans son parc de logements et je suis un peu attristé de voir que ce 30 % soit effectivement situé uniquement dans Outremont. Je pense que c'est une critique qui va revenir assez souvent. Parce que c'est effectivement, je pense qu'on peut s'entendre sur le fait que ce n'est pas à Outremont que les besoins sont les plus criants. Mais d'un autre côté, je suis  
1595 d'autant plus attristé de voir que la Ville n'a pas pris la balle au bond parce qu'effectivement comme les besoins sont criants plutôt dans Parc Extension, c'est aussi à la Ville et à l'arrondissement de prendre peut-être le leadership sur la création de logements sociaux ou abordables ou communautaires, dans le quartier ici.

1600 J'ai quelques exemples un peu qui étoffent la nécessité ou peut-être l'évidence des besoins en logement plutôt abordable dans le quartier. Il est certain que l'arrivée massive d'étudiants près d'ici risque de créer une pression à la hausse sur la demande des logements pour sûr. Considérant la propension des étudiants à habiter à plusieurs dans des logements, ils vont donc utiliser une bonne partie des grands logements dans le quartier. Grands logements qui sont  
1605 les logements les plus manquants dans le quartier. On sait très bien que dans le quartier Parc Extension, on a non seulement le quartier le plus densément peuplé de la Ville de Montréal, mais on a aussi le quartier dans lequel il y a les plus grandes familles et le plus grand nombre de personnes par pièce dans les logements.

1610 Donc, effectivement les logements sont utilisés à pleine capacité dans le quartier déjà, et si parmi les logements, les 5 ½ et plus, qui sont seulement le quart du parc immobilier, que la pression est la plus grande, et en termes de qualité prix, que là où c'est déjà assez cher dans le quartier.

1615 Considérant aussi le fait que, un facteur qui est très louable d'autre part, le fait d'encourager les transports collectifs, les transports actifs, ça va faire en sorte qu'une bonne partie des étudiants vont donc transiter par le quartier Parc Extension, dû au fait que la porte d'entrée principale par le nord risque d'être le métro l'Acadie. Donc, ça risque d'inciter beaucoup d'étudiants à venir habiter dans le Parc Extension parce que ça sera accessible et ça sera peu coûteux.

1620 Non seulement ça, ça risque donc, il risque donc d'y avoir un potentiel non seulement de gentrification qui peut avoir des bons côtés comme de l'argent de poche qui sera dépensé dans le quartier, mais aussi des mauvais côtés, comme un peu un déplacement de population forcé pour des raisons économiques.

1625 Il y aura aussi, inmanquablement, une augmentation de la valeur des logements et des immeubles, donc, beaucoup de mouvements et de spéculations sont à prévoir et donc, à prévenir, je crois.

1630           Donc, ce qu'on demande généralement, c'est non seulement à la Ville et à notre  
arrondissement de peut-être prévoir des budgets pour le logement social, évidemment, aussi à  
l'Université de Montréal, de peut-être s'asseoir avec les organismes du quartier pour essayer de  
voir à des mesures d'atténuation dans ce dossier. Mais aussi, à d'autres intervenants qui ne sont  
pas présents, comme Denis l'a mentionné plus tôt, les intervenants provinciaux qui ont beaucoup à  
1635 voir dans le développement du logement social en général et à Montréal en particulier.

          Donc, c'est un peu sur ces enjeux-là que je voulais un peu étayer justement votre réflexion,  
parce que ce sont des enjeux qui auront un impact très lourd dans la vie des gens qui habitent  
autour du site, mais qui n'ont pas fait preuve de beaucoup de détails dans le projet pour l'instant.  
1640 Alors, merci beaucoup.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

          Merci, Monsieur Lefebvre. Alors, Monsieur Jean-François Lalonde, s'il vous plaît.

1645

**M. JEAN-FRANÇOIS LALONDE :**

          Bonsoir. Moi j'ai à vous parler du secteur Atlantic, en fait des zones d'emploi en fait, et dont  
une principale qui est la zone Atlantic. Donc, celle qui est sur la portion Est disons de Van Horne  
1650 jusqu'à Atlantic et qui est bordée par présentement la clôture et Avenue du Parc.

          Aujourd'hui, on regardait à partir d'une base de données, la liste des entreprises donc de la  
Ville de Montréal. Dans cette zone-là, il y a présentement 2,000 emplois. 2,000 emplois qui vont du  
domaine du textile à des entreprises innovantes, des entreprises, des technologies de  
1655 l'information. Un des critères qui fait que les petites entreprises, les petites et moyennes  
entreprises qui s'y installent, c'est que les loyers sont bas. Donc, on va vire au niveau de l'emploi,  
probablement cette pression aussi de hausse des loyers et, à notre avis, il est triste, en fait, de  
constater que ce secteur a été comme oublié de cette grande réflexion.

          En fait, nous, ce qu'on souhaiterait, c'est qu'on puisse réfléchir collectivement et que la  
ville soit partie prenante de cette réflexion-là. Que l'Université soit partie prenante de cette  
réflexion-là, que nos partenaires évidemment soient aussi partie prenante et que Québec vienne  
jouer un rôle. Parce qu'on se bat, nous les corporations, en fait, on a des mandats de créer de  
l'emploi dans nos arrondissements.

1665

          Il est clair que le 2,000 emplois qui est là, il risque de baisser, on veut le soutenir, on veut  
le maintenir, mais en même temps, est-ce qu'on peut, est-ce qu'il faudra relocaliser certaines de  
ces entreprises-là ? Est-ce que la requalification de ce site, est-ce que la vocation de cette zone  
doit rester ? Une zone industrielle, est-ce qu'on peut les relocaliser ailleurs sur nos territoires ?

1670

          Donc, il y a toute cette réflexion-là qui n'est pas faite et qui mérite d'être faite à l'occasion  
de l'arrivée d'un projet aussi important. Le laisser pour contre présentement, le laisser tel quel,  
c'est assurer, en fait, c'est de se dire qu'il va demeurer une zone industrielle, qu'il va demeurer un

1675 zonage industriel, il faudra voir à moyen puis à long terme ce que ça veut dire. C'est-à-dire que la journée où les immeubles multi locatifs qui sont là doubleront, à titre d'exemple, de valeur, il y aura peut-être un potentiel autre.

1680 Parce que c'est compliqué pour les vieux quartiers centraux d'attirer des entreprises qui ont des moyens importants présentement. Nous, on intervient surtout en termes de démarrage d'entreprises, donc les mandats qu'on a en développement local, il faut voir, l'argent qui est mis au niveau du développement économique par des organisations comme les nôtres, c'est principalement du démarrage d'entreprises. C'est principalement auprès de jeunes entrepreneurs, il y a donc là un potentiel intéressant, parce que c'est souvent des gens en plus qui s'installent dans les quartiers où ils travaillent. Alors, malheureusement pour nous, il y a ce manque en fait.

1685 On espère pouvoir intégrer la réflexion avec les autres au niveau du secteur Atlantic. Au niveau de Marconi-Alexandra, qui est la partie plus à l'Est, donc qui va de l'Avenue du Parc jusqu'à St-Laurent et qui est bordée par la voie ferrée et Jean-Talon. Il y a là de toute façon un quartier, pour ceux qui le connaissent, qui est assez déstructuré, il y a une réflexion qui va s'amorcer très bientôt par l'arrondissement et par la CEDEC, ça fait partie du prochain plan d'action local pour l'économie et l'emploi qu'on va adopter conjointement avec l'arrondissement.

1690 Mais encore une fois, je reviens à l'idée que je soumettais tout à l'heure, cette réflexion-là doit dépasser notre arrondissement, elle s'intègre dans un contexte de développement beaucoup plus large. Beaumont est dans Parc Extension, je ne travaille pas sur Beaumont, donc je dois m'assurer de collaborer avec mon collègue Sirois, notamment, pour qu'on travaille en complémentarité et non pas en concurrence.

1700 Donc, je réitère l'idée qu'on mette sur pied rapidement un comité élargi, un comité de travail qui va venir dans le fond, bonifier, bonifier et s'assurer que le projet de l'Université va s'implanter de façon harmonieuse. Je répète l'exemple qu'on donnait tout à l'heure, bien que ça ne soit pas réalisé, bien que le CHUM ne se soit pas implanté au 6000, il y avait là un travail qui s'est fait et il y a eu un bon travail collectif qui s'est fait, il y a eu des changements qui avaient été apportés par le SICHUM, suite à des recommandations qui avaient été émises par le comité qu'on coordonnait et qui était composé de partenaires et de citoyens.

1710 Moi je pense que je vous écoutais ce soir, ceux qui ont pris le micro, et ç'a été souvent mentionné en d'autres mots, mais ça questionnait tout l'aspect concertation, implantation harmonieuse d'un tel projet et malheureusement, encore une fois, je sens les gens de la Ville très réticents, en fait, peut-être même assurer un certain leadership là-dessus, mais à faire en sorte qu'on puisse rapidement collaborer tous ensemble, les cinq.

1715 Pour moi, il y a là une opportunité, travailler à cinq arrondissements, donc à cinq partenaires, ça risque d'être une première en tout cas pour l'arrondissement Rosemont-Petite Patrie, pour les intervenants du développement économique, ça serait une première. Et je pense que ça pourrait être une belle première avec un beau résultat. Voilà.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

1720           Merci. Permettez, juste vous poser, que je comprenne bien ce que vous voulez dire. Quand vous parlez que dans cette zone il y a 2,000 emplois, ce sont des emplois de quel type ? Le savez-vous ? C'est tout varié ?

**M. JEAN-FRANÇOIS LALONDE :**

1725           Bien, c'est très varié. C'est de la petite entreprise principalement, mais je devais aller échanger avec des gens de l'Université pour avoir de l'information plus précise, mais je sais que les nouvelles entreprises qui s'y installent, sont des petites entreprises. On parle d'entreprises de 5 employés et moins, mais il y a aussi de l'entreprise plus importante, mais c'est souvent du manufacturier en déclin, parce que c'est souvent lié au textile, mais quand nous, on travaille à création d'emplois, on travaille avec ce type d'entreprises-là.

1730

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

1735 Et votre prédiction c'est quoi ? C'est que l'arrivée de l'Université va faire monter la valeur des bâtiments ou la valeur du terrain, qu'à ce moment-là, il va y avoir des entreprises qui vont mourir et d'autres nouvelles qui vont s'implanter ?

**M. JEAN-FRANÇOIS LALONDE :**

1740 C'est-à-dire que c'est clair qu'il va y avoir un effet, possiblement, il va y avoir un effet sur, en termes de hausse de loyer au niveau du commerce aussi, l'industrie. Mais, il y a moyen, en travaillant, en collaborant, et en s'asoyant en fait, tout le monde ensemble, de mettre en place des mesures, des incitatifs qui vont permettre à ces entreprises-là de rester ou en fait, de limiter aussi  
1745 cette espèce de hausse de loyer possible. Nous l'avions amorcé avec l'arrivée du CHUM, puis ça avait à peu près le même effet en ce sens-là, et nous nous étions, dans le fond, entendu, nous avons mis sur pied un comité où on collaborait avec les principaux propriétaires d'immeubles multi locatifs industriels. Alors, il y avait cette ouverture-là.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

1750 D'où cette idée de concertation multi-partite.

**M. JEAN-FRANÇOIS LALONDE :**

1755 Tout à fait.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

1760 Très bien. Monsieur Boisvert ?

**M. JEAN-CLAUDE BOISVERT :**

1765 Vous avez parlé de l'emploi dans le secteur Atlantic, maintenant dans Marconi- Alexandra, il y a combien d'emplois actuellement et de quel type ?

**M. JEAN-FRANÇOIS LALONDE :**

1770 Encore une fois, c'est très varié. Il y a, attendez j'avais le chiffre, dans Marconi on parle d'à peu près 5,000 emplois, mais ça va du garagiste à l'entreprise en technologie de l'information. Donc, c'est très varié. Mais Marconi, il y a une réflexion qui en fait, qui est déjà commencée au niveau de l'arrondissement. C'est un quartier qui est complètement déstructuré, c'est-à-dire le résidentiel côtoie des *bodyshops*, donc il y a là, il faut avoir une action, il faut que l'arrondissement, donc, révise et possiblement requalifie une partie de Marconi-Alexandra.

1775

Et c'est déjà prévu qu'on réfléchisse. L'arrondissement fait face à une demande croissante de changements de zonage, en fait, en termes d'utilisation de certains bâtiments, il y a déjà des demandes pour que ça soit converti à du résidentiel. Bon, ça va beaucoup plus rapidement que souhaité, parce que si on veut réfléchir de manière correcte, il faudrait avoir suffisamment de recul, ce qui ne semble pas être le cas. Mais il y a sûrement moyen de faire en sorte que même Marconi-Alexandra, tout à l'heure on parlait d'étudiants, il y a peut-être des possibilités pour développer du logement dans Marconi-Alexandra, ou en tout cas de requalifier certains bâtiments industriels à des fins justement de logements pour étudiants ou autres.

1780

1785

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Très bien. Alors, les trois personnes qui attendent plus monsieur Habib. Alors, vous vous mettez derrière les micros. Si après ça, il y en a d'autres qui s'ajoutent, vous pouvez le faire. Madame ?

1790

**MME ANIE SAMSON :**

Merci, bonsoir à tous et à toutes. Mon nom est Anie Samson, je suis la maire de l'arrondissement Villeray-St-Miche- Parc Extension. Je vous souhaite la bienvenue chez nous. Merci d'avoir fait une assemblée chez nous de consultation sur justement les impacts que pourrait avoir ce grand projet dans notre arrondissement.

1795

J'aimerais peut-être rappeler un peu l'historique du dossier, parce que depuis plusieurs années, notre arrondissement est impliqué. Je rappellerais, il y a deux ans, dans l'ancien projet où on parlait du CHUM, on parlait aussi du développement de l'Université de Montréal. Ce terrain-là avait été convoité et le projet, il y a deux ans, après des discussions avec l'arrondissement, avec le recteur Lacroix à l'époque et monsieur Chabot qui est avec nous, était beaucoup plus intéressant que celui qui nous est présenté ce soir.

1800

1805

Il y a deux ans, l'arrondissement avait déjà déposé une position qui était claire, donc qui s'enlignait dans le sens où vous avez entendu plein d'interventions ce soir, dans le sens où un projet qui s'installerait dans la gare d'Outremont, la gare de triage pourrait être un projet qui va désenclaver également notre arrondissement. Cette position-là est connue depuis deux ans. Depuis les deux dernières années, avec le nouveau projet, on a eu des rencontres beaucoup plus sporadiques, donc peut-être deux ou trois rencontres avec les dirigeants de l'Université, les gens de la Ville, dans lesquelles encore une fois, l'arrondissement a toujours déposé sa position, a toujours été clair.

1810

1815

Dans le premier projet, quand je vous disais que c'était plus intéressant, c'est qu'on parlait d'ouvertures de rues. Donc, on parlait d'ouvertures de deux ou trois rues qui justement permettaient le désenclavement de notre arrondissement du quartier Parc Extension. On en a parlé beaucoup tantôt, mais juste pour vous situer encore une fois, Parc Extension est limité par Mont-Royal, par une clôture. Donc, ça montre déjà quelle ouverture on a vers l'ouest par rapport aux citoyens de notre arrondissement. Complètement au nord, on a le métropolitain, donc avec le

1820 nouveau rond-point l'Acadie, qui fait en sorte que la circulation n'a pas diminué, mais au contraire a augmenté. Donc on est paralysé dans Parc Extension, les citoyens qui veulent y sortir, donc, c'est complètement paralysé.

1825 La situation actuelle, la conseillère municipale, Madame Deros, pourra vous en parler longuement. Donc, c'est déjà, la circulation est déjà très lourde et les sorties de l'arrondissement sont limitées. Si on calcule de l'autre côté, on a la partie avec l'Avenue du Parc, dont une sortie vers... deux sorties si on calcule vraiment pour s'en aller vers l'est, donc Jean-Talon, Jarry et de l'autre côté, Beaumont qui, pour nous, était une solution d'ouverture enfin sur Montréal.

1830 Bien là, avec le projet qui est présenté devant nous, croyez que nous sommes un peu déçus, parce qu'il s'agit d'un projet métropolitain, un projet qui sera là pour des années, voire même un 25, 50, 100 ans de planification urbaine. Pour nous, le projet qui est devant nous, va limiter complètement l'avancement ou la possibilité d'un futur désenclavement de ce site-là pour notre arrondissement.

1835 Tantôt j'écoutais les intervenants nous dire, je pense que c'est monsieur Chabot qui nous disait, bien oui, on fait face, on ne fait pas dos à Parc Extension, on ne fait pas dos à Beaumont, parce qu'on a des adresses sur Bates. Mais, c'est qu'à Bates, il y a comme un chemin de fer qui sépare de la rue Beaumont. Donc, pour nous c'est quand même encore une fois, un enclavement  
1840 qui est là, qui est physique. On voit dans ce projet-là, un projet qui est public, un projet qui touche Montréal au complet et même la province.

C'est quand même un gros projet, l'Université de Montréal. C'est des fonds qui sont publics et on s'attendait, à tout le moins que dans un projet comme celui-là, il n'y a pas juste un  
1845 arrondissement qui aurait dû en bénéficier, mais l'ensemble des montréalais qui vivent autour. Et, connaissant la problématique de Parc Extension, pour nous, ça nous touche directement. On nous parlait d'une passerelle, on est content, on a une passerelle, mais nos citoyens ont besoin plus qu'une passerelle pour pouvoir sortir et pouvoir rentrer dans l'arrondissement. On nous dit que peut-être éventuellement, j'ai reçu une lettre de monsieur Chabot qui a reçu sûrement ma réponse  
1850 ou demain matin, dans laquelle on lisait, on est intéressé peut-être dans un futur à ouvrir des rues. Ce n'est pas dans le futur qu'il faut le faire, c'est dans le projet qui est devant nous.

Si on regarde déjà l'emplacement des bâtiments, si on regarde la structure, si on regarde le chemin de fer, la façon dont il est placé, on ne pourra pas le déplacer dans un futur rapproché.  
1855 Et ce que l'arrondissement a à gagner dans ce projet-là actuellement, c'est la cour de voirie d'Outremont qui va être directement, qui est mise dans un coin, mais qui touche la rue Beaumont, donc qui nous, va nous permettre de ne plus pouvoir développer cette partie-là de la rue Beaumont, qui est un secteur de planification détaillée. Croyez-nous qu'on est un peu déçus.

1860 Et on n'est pas contre le projet, je pense qu'il faut comprendre qu'on est pour le développement de Montréal et surtout ce site-là. Sauf qu'actuellement, ce que notre arrondissement va gagner, ce n'est que les désavantages d'un projet comme celui-là. Et, au conseil d'arrondissement du mois de février, les élus, l'ensemble du conseil d'arrondissement a

1865 appuyé une motion dans laquelle on disait on réitérait notre appui dans ce projet-là, mais dans une  
vue d'un désenclavement de notre arrondissement. Cette motion-là sera déposée officiellement  
au Conseil municipal du mois de mars, donc le prochain conseil. Soyez assurés que le 4 avril,  
notre arrondissement sera aussi présent pour déposer une proposition avec aussi des solutions.  
1870 Donc, on y travaille actuellement et une proposition officielle sera déposée. Donc, par les gens de  
chez nous, par ma collègue, madame Deros entre autres, et le Service d'aménagement urbain  
chez nous.

1875 Mais croyez que ce projet-là est un excellent projet, mais comme il s'agit de fonds publics,  
nous questionnons beaucoup qu'est-ce que notre arrondissement aura à gagner. On a parlé de  
logements, on a parlé d'emplois, mais c'est tout ça qui nous touche et pour nous, définitivement  
ramener les rails de chemin de fer sur notre côté, mais ça sera tous les impacts de bruit, de  
pollution.

1880 On nous dit qu'on aura aussi peut-être la gare de l'AMT, mais l'AMT n'a même pas  
contacté l'arrondissement encore pour nous faire part de quels inconvénients on aura à vivre,  
parce que c'est certainement pas les citoyens de chez nous qui se serviront de la gare pour sortir  
ou rentrer. Et actuellement, en tout cas, on peut se réjouir d'avoir un beau passage piétonnier  
avec ascenseur, mais dans le Plan d'urbanisme de la ville, on dit qu'on doit développer et renforcer  
tous les accès au métro. Donc, on a la chance d'avoir un métro qui pourrait donner directement  
1885 accès au site et peut-être plus que par un passage piétonnier ou véhiculaire comme on en parle.  
On a déjà des grilles de rues qui pourraient être ouvertes.

1890 Je pense que le projet n'est pas encore assez avancé et on peut encore le modifier. Donc,  
on ne demande pas de modifier l'ensemble du projet, mais peut-être la structure interne pour  
pouvoir permettre des entrées et des sorties à la fois d'Outremont, pour pouvoir rentrer dans Parc  
Extension. Je vais m'arrêter là parce que je ne veux pas prendre le temps des autres, mais je  
pense que mes collègues aussi vont prendre la parole et le 4 avril on sera en mesure de vous  
déposer une position très claire.

1895 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Donc, on peut attendre un mémoire de votre part ?

**MME ANIE SAMSON :**

1900 Tout à fait.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

1905 Vous allez garder mémoire de nous ?

**MME ANIE SAMSON :**

Tout à fait. Vous aussi.

1910

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Oui, monsieur ?

1915

**M. FRANÇOIS PURCEL :**

Oui, bonsoir. François Purcel, chef du parti Vision Montréal. Je suis également conseiller municipal dans Rosemont-Petite Patrie, le district juste voisin donc au projet, on appelle le district St-Édouard.

1920

Alors, je suis content d'avoir au moins une deuxième personne qui m'épaulé, qui est le directeur de la CEDEC, Jean-François Lalonde qui est ici ce soir. Un petit commentaire, d'abord, bonsoir, Monsieur le Président, bonsoir aux commissaires et aussi aux panélistes et aux gens de la Ville, aux gens de l'hôpital, mes collègues de l'Hôtel de Ville qui sont là. Merci de nous écouter, c'est un projet très important.

1925

De nous écouter, aussi ça veut dire, parce qu'on a entendu des principes très intéressants d'écoute, de concertation, ç'aurait été intéressant, j'en fais une suggestion peut-être pour l'avenir ou un proche avenir, qu'on puisse se déplacer également dans la Petite Patrie pour entendre nos citoyens de la Petite Patrie. On voit que Marconi-Alexandra, c'est un élément important dans le développement ou le redéveloppement ou la requalification de tout ce grand projet. Les gens de la Petite Patrie sont absents ce soir, donc il faut se poser la question pourquoi ils sont absents. Ç'a été publié, je le sais bien, mais c'est pas tout le monde qui va sur internet, qui va chercher l'information pour se déplacer, enfin.

1930

1935

Il y a des principes comme je disais très intéressants qui ont été énoncés, puis si on va avec ces principes-là on va faire un super beau projet, puis tout le monde va être heureux de la finalité du projet. J'ai retenu beaucoup de propos de monsieur Chabot qui disait entre autres choses, on a là une occasion unique, et je reprends même ses propos, on a une occasion unique.

1940

Alors si on a une occasion unique, profitons de cette occasion-là pour voir l'ensemble des données.

Je ne veux pas reprendre beaucoup de propos qui se sont dits dans la salle, j'abonde beaucoup dans le sens des citoyens et de mes collègues. L'intégration formelle doit se faire sur le plan physique, social et économique. Quand on parle sur le plan physique, notamment au niveau de la circulation, et je vais sûrement utiliser plus abondamment les études sur la circulation notamment. Je peux vous dire, pour connaître beaucoup ce secteur-là, j'y suis presque depuis 9 ans comme conseiller municipal, Avenue du Parc et Beaubien, c'est extrêmement problématique. Je vois que ç'a été étudié par je pense la firme SIMA, mais je ne veux pas rentrer dans le détail aujourd'hui, je pense que ce n'est peut-être pas le moment, parce que je ne veux pas prendre trop de temps de parole.

1945

1950

1955 Quand je vois des baies de virage, tout ça, alors que déjà c'est très à l'étroit, je ne vois pas de bouleversements physiques au niveau de l'intersection Beaubien et Avenue du Parc. Je me pose la question : Comment on va faire pour faire trois allées dont une baie de virage à l'ouest, une à l'est ? J'ai beaucoup de questionnements là-dessus. J'invite les commissaires et les gens de la Ville à se pencher beaucoup sur cet aspect-là.

1960 Déjà, quand je dis c'est problématique au niveau de la circulation, donc les véhicules, imaginez donc le piéton et le cycliste, s'il peut s'aventurer dans ce secteur-là. Parce que je rejoins vos principes qu'on veut y accéder par des moyens de transport aussi alternatifs, donc comme le vélo, je n'ai pas été convaincu dans ce sens-là. Il faudra convaincre la population, puis je peux vous dire déjà, au conseil d'arrondissement de Rosemont- Petite Patrie, déjà il y a eu des questions sur ces aspects donc de circulation véhiculaire qui viennent aussi, je dirais en contradiction, avec le piéton et le cycliste.

1970 Évidemment, profitons de l'occasion pour présenter des projets très intéressants sur le domaine justement du déplacement pour les vélos. Le Réseau Vert, ça fait longtemps qu'on en parle dans le secteur Marconi-Alexandra, j'entends à chaque année que c'est une priorité au niveau de la Ville, j'espère que cette fois-ci, ça sera la bonne et qu'on pourra en profiter pour parachever le Réseau Vert et les liens cyclables avec le Réseau Vert. Si on veut en profiter pour une occasion unique, c'est un aspect extrêmement important. On va encourager justement ce moyen de transport, à mon sens, profitons de l'occasion pour le faire.

1975 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Au fond, vous sentez une belle occasion de faire des choses et d'assurer l'ensemble de vos développements.

1980 **M. FRANÇOIS PURCEL :**

1985 Tout à fait. Pour continuer rapidement, quand on parle aussi intégration formelle au niveau social, il y a beaucoup aussi au niveau de l'habitation, je pense que les gens l'ont dit abondamment ce soir, monsieur Lalonde en a fait part aussi sur le plan économique également. Marconi-Alexandra, le secteur qu'on appelle Atlantic, je découvre qu'on appelle maintenant un secteur qui s'appelle Atlantic, que je connaissais plutôt davantage le secteur Marconi-Alexandra.

1990 Il y a deux secteurs, je pense qu'il faut absolument, absolument intégrer aux démarches, et là, je m'adresse peut-être plus aux gens de la Ville, parce qu'on ne peut pas mettre tout ça sur le dos des gens de l'Université évidemment. En fait, je pense que ce sont des partenaires, je pense que tous les programmes, en termes d'habitation, puis effectivement je pense que notre collègue Lalonde a bien dit aussi, il faut interpeller le Gouvernement du Québec, on doit aussi interpeller le Gouvernement du Québec à ce niveau-là au niveau de l'habitation, pour qu'on puisse avoir des réels programmes d'habitation pour le logement social.

1995

2000 Dans le secteur, savez-vous qu'il y a des familles qui habitent Marconi-Alexandra et de longue date et aussi de nouvelles communautés culturelles qui viennent dans le secteur. Je peux vous dire, pour ceux qui ne connaissent pas le secteur Marconi-Alexandra, il faut venir faire un tour et se promener à pied, même dans les ruelles pour s'apercevoir qu'il y a des petits jardins, il y a des enfants qui sont là, qui vivent, mais qui sont dans des conditions souvent peu heureuses, pour ne pas dire d'autres mots.

2005 Alors, profitons de l'occasion, le message, je le lance à qui de droit, au niveau des programmes d'habitation, de faire des réels programmes en logement social, d'accord pour la mixité, il y a des artistes aussi de première vague et de deuxième vague, il faut aussi s'adresser à ce type de clientèle-là.

2010 Au niveau du développement économique, c'est la même chose, il y a là l'occasion de faire des programmes pour le développement économique. Monsieur Lalonde en a fait référence, l'arrondissement avec la Ville devra se pencher sérieusement pour adresser ce problème-là dans le secteur Marconi-Alexandra. Je reviens beaucoup dans ce secteur-là, parce que c'est le secteur qui est limitrophe.

2015 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Je peux vous demander de conclure, s'il vous plaît.

2020 **M. FRANÇOIS PURCEL :**

Écoutez, je vais conclure. Je vais conclure avec ça, je vais laisser la parole aux deux autres personnes, mais j'espère que le message va être entendu, particulièrement au niveau de la circulation et des liens qu'on doit faire formellement pour intégrer à un nouveau secteur. On est là pour longtemps, donc il faut le faire.

2025 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Est-ce que je m'attends à un mémoire aussi de votre part ?

2030 **M. FRANÇOIS PURCEL :**

On travaille là-dessus.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Merci, au revoir. Alors, le troisième en ligne, bonsoir.

2035 **M. YVES GIGNAC :**

Bonsoir, Monsieur le Président. Mon nom est Yves Gignac, je suis directeur du développement économique à Ville de Mont-Royal.

2040 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Il y a quelqu'un de Ville Mont-Royal ici ?

2045 **M. YVES GIGNAC :**

Mais, pas résident. Cependant, j'amène ici trente (30) ans d'expérience en matière de développement économique, pour avoir passé une partie de ma vie à la Ville de Montréal, l'ancienne défunte CUM et Montréal international. Je me permets une intervention, parce que j'ai trouvé l'ensemble des présentations aujourd'hui à propos, si vous me permettez, parce que c'est vrai. Dans tous les cas, tout ce que l'on parle, sur l'emploi, sur l'enclavement, sur l'avenir, le futur, c'est vrai. Et, il y a beaucoup plus de questions qu'on peut se poser aujourd'hui que de réponses.

Maintenant, ce n'était pas l'objectif de ma présence ici, c'est pour parler comment Ville Mont-Royal réagit à ce projet-là. Pour le moment, la question de l'enclavement nous préoccupe parce que la seule porte de sortie, aujourd'hui, c'est le chemin Rockland, et nous l'avons déjà manifesté. Cependant, et c'est là l'objectif de mon intervention, c'est par rapport au statu quo : Est-ce que nous devons collectivement appuyer ce projet aujourd'hui ? La réponse est oui, et tout de suite.

Je pense qu'il faut, oui, penser peut-être dans l'avenir, réfléchir sur les questions d'enclavement puis peut-être d'accès autoroute, pas d'autoroute pardon, à parc. Mais, je pense qu'il faut collectivement donner notre appui à l'Université de Montréal, à la Faculté de médecine, au vice-recteur, de façon à ce que demain matin, il puisse amorcer son projet.

Ça ne veut pas dire que nous ne pouvons pas ensemble, et je retiens la proposition de monsieur Lalonde, de réfléchir pour pousser sur les véritables instances gouvernementales qui sont responsables en matière de transport : la Ville de Montréal et le Gouvernement du Québec. Et je pense que les quatre arrondissements et la Ville puissent faire bande pour mettre un peu de pression sur le gouvernement pour que dans l'avenir, parce qu'on ne peut pas demander au gouvernement aujourd'hui, de retarder un projet pour réfléchir sur des scénarios budgétaires, pour ajouter des sommes, on va se retrouver dans une situation dans trois, quatre ans, on va être encore ici en atelier pour discuter du projet, avec d'autres préoccupations peut-être.

Alors, ma recommandation, c'est que tous ensemble, nous donnions notre appui à l'Université de Montréal, qu'ils amorcent le projet et que collectivement, on se penche sur les questions de développement économique, de l'emploi et de l'habitation. De façon, à ce que tous puissent y gagner, pas juste l'arrondissement Parc Extension, mais que Ville Mont-Royal et Outremont aussi puissent en tirer leur partie. C'est plutôt un effort, fonçons et ajustons en cours. Maintenant, il y a un risque et ça je vous l'accorde, mais ce n'est pas un risque dramatique quand on regarde c'est quoi l'option, un statu quo où on a des voies ferrées contaminées.

2080 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

2085 Comment vous réagissez par rapport à des gens, peut-être plus jeunes ou qui ont d'autres perceptions qui disent : Voici un projet tellement important pour l'avenir, à long terme, attendons encore cinq ans, dix ans, il n'y a pas d'urgence ? Comment vous réagissez par rapport à ça ?

**M. YVES GIGNAC :**

2090 On va parler d'une question de coût. Le statu quo pour l'Université de Montréal veut dire quoi ? Qu'est-ce que ça veut dire pour la société du Québec que notre institution, notre fleuron en matière d'éducation, mais aussi en matière de recherche et développement, prenne du retard parce que ses installations, son infrastructure n'arrive plus à compétitionner à ce que l'on retrouve dans le monde ? Ça, c'est un problème de base.

2095

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Que l'Université ne nous a pas formulé de cette manière-là ; ils nous ont dit qu'il y avait des besoins urgents en termes d'espace.

2100

**M. YVES GIGNAC :**

Écoutez, je ne suis pas un grand spécialiste.

2105

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Et c'est intéressant, il parle pour vous, voyez-vous, alors, on va le retenir.

**M. YVES GIGNAC :**

2110

Non, non, mais c'est clair que c'était mon intention. Parce que vis-à-vis le projet, nous autres aussi on y fait dos. Nous autres aussi on a une clôture à l'est. Elle n'est pas à l'ouest, elle est à l'est pour nous. On a Décarie, on est un peu enclavé puis on a une voie ferrée qui traverse.

2115

Je veux répondre sur la question du rendement d'un projet comme ça et de le déplacer dans le temps. Et, c'est un coût social qu'on ne peut pas imaginer quant à moi pour avoir vu ce qui se fait ailleurs. Quand on parle d'investissement majeur en matière de technologie de l'information, on lisait dans les journaux, des milliards d'investissements pour une usine. Mais on n'est même pas capable de supporter une institution, l'éducation, parce qu'on cherche à étudier *ad nauseam*, si vous permettez.

2120

Je ne dis pas de ne pas étudier, ce que je dis, c'est qu'il faut peut-être amorcer le projet. De toute façon, on en a pour 15 ans, avant que ça soit complété et qu'on puisse ajuster ou proposer certaines variables en comité. Et ça, là-dessus je pense que tous ensemble on ne peut

2125 pas être contre la vertu. Une chose est claire, il faut être contre le statu quo pour pouvoir arriver à satisfaire les préoccupations de tous les groupes. Là-dessus, je vous remercie.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

2130 Je voudrais juste vous faire remarquer une chose. Quand vous avez fini de parler de l'Université, vous avez parlé aussi de la Faculté de médecine et, à aucun moment donné ici, il n'a été question de la Faculté de médecine. Parce qu'on ne sait pas quel bâtiment, quelles seront les facultés qui viendront sur le site. Est-ce que je me trompe ?

2135 **M. ALEXANDRE CHABOT :**

Non, effectivement, la définition claire de la programmation sera arrêtée l'automne prochain. Mais vous me permettez, Monsieur le Président, de revenir sur la question des échéances et sur la nécessité pour nous.

2140

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Je nettoie tout de suite la Faculté de médecine donc...

2145 **M. ALEXANDRE CHABOT :**

Pour l'instant ce n'est pas exclu, mais ce n'est pas décidé. Non, on le saura l'automne prochain.

2150 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Parfait. Je vous remercie, Monsieur Chabot. - Monsieur Habib vous pouvez vous placer derrière le micro, et continuez votre réponse maintenant.

2155

**M. ALEXANDRE CHABOT :**

2160 Vous savez, la planification d'espaces, surtout lorsqu'on parle d'espaces scientifiques, ça se fait sur, ça peut même prendre deux ou trois ans, c'est très complexe. Les montages financiers sont complexes, on cherche des partenaires, je ne parle pas juste de la planification architecturale, il y a toute réflexion qui doit être amorcée. ce qu'on va annoncer l'automne prochain, ça fait déjà deux ans qu'on y travaille. Et pour pouvoir arriver à faire des montages qui sont conséquents, on doit connaître le terrain de jeu, si vous me passez l'expression, on doit pouvoir connaître quels  
2165 vont être les gabarits, quelles vont être les hauteurs permises, quelles sont les balises. En ce

sens-là, lorsqu'on a acheté le terrain, c'est qu'on avait la certitude qu'on allait pouvoir le développer avec un horizon 2010.

2170            Parce que les problèmes sont criants. On a des espaces en location, je le mentionnais, on en loue même davantage parce que ça déborde de partout, mais c'est intenable. La location peut être bonne sur une période de quelques années, mais, à moyen terme, ça nous prend... et moyen terme pour nous, c'est l'horizon 2010, 2011, ça nous prend du solide.

2175            Encore là, il y a des occasions, si jamais les choses devaient retarder trop, qu'on risque de manquer. J'ai déjà mentionné dans les soirées précédentes, nos discussions avec l'INRS, l'Institut national de recherches scientifiques, qui a des installations à Varennes, qui est en réflexion actuellement pour les rapatrier ou à Montréal avec nous à Outremont, ou à Laval où ils ont des installations près de l'Institut Armand-Frappier. Et ce sont des installations, INRS, on parle de  
2180 matériaux, de nanotechnologie très complémentaire avec ce que nous-mêmes faisons sur notre campus. Là, il y a une force de frappe qui peut-être développée pour Montréal où on aurait une concentration Université de Montréal-INRS dans ce domaine très précis de la nano- technologie d'énergie des matériaux extraordinaire pour la région métropolitaine.

2185            Mais encore là, les échéanciers sont importants. Ça fait 20 mois qu'on y travaille, je pense qu'on arrive à un produit qui est quand même très très très bon, même excellent, bonifiable certainement, bonifiable dans le temps aussi, mais rien n'empêche qu'on donne le feu vert, qu'on puisse développer le zonage, et qu'on travaille par la suite à ce qui sera complémentaire et aux phases subséquentes.

2190            Et je reprendrai, et tout à fait volontiers, la proposition de monsieur Lalonde, il y a une nécessité de se concerter, on a déjà répondu présent, je pense que le passé est garant de l'avenir, on l'a fait pour le CHUM, on l'a fait pour d'autres projets, on y sera et on sera très heureux de le faire avec les partenaires pour planifier le futur.

2195

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Merci. Alors, je vois que les micros se sont remplis. Alors, Monsieur Habib, je vous écoute.

2200

**M. HABIB :**

Salut tout le monde. Moi, je peux parler en anglais ?

2205

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Oui, bien sûr.

**M. HABIB :**

2210           Parce que c'est mieux, tout le monde comprend l'anglais ici. Quand tu comprends pas, peut-être parle avec la personne à côté de toi.

          So, I would like to start, I listened to all the arguments and everyone seems to be talking about gentrification and I'm wondering who here is the expert brought in on gentrification or who  
2215 can give us some sort of understanding? Because to me, as a person that studied in university and actually studied social movements, University of Toronto.

          Gentrification is very deep, it's something that you can't just throw out in this nonchalant manner. Because when you talk about gentrification, you talk about property values, you're talking  
2220 about the displacement of people, you're talking about... In cities, the idea of having refugees or people that have to move and leave behind them their culture. So, you're talking about the people of Park Extension who are not here, as far as I have seen. Because I live in the neighbourhood and it's predominantly an East Indian, Southeast Asian neighbourhood where a lot of the people don't speak french.

2225           I mean, I think they should learn, I myself have been here for a while, I have learnt a lot of french. But I brought a friend with me who doesn't speak french and he did not have the courage to sit around because he couldn't understand a word that was being said. So, I mean, when having a public consultation in a neighbourhood where the people do speak a different language, it might be  
2230 something to consider having translation available for those people.

          Secondly, the idea of publicizing this would be something to take into consideration. I, myself live right down the street, I am very implicated in the community and I heard about this today. Therefore, it does not leave me very much time to come across with statistics or arguments.  
2235 So, everything that I take is from what has been said. The validity of it, I don't know.

          When we're talking about producing something of the sort that Mr. Chabot as very nicely laid out for us, it does not really show the implication, because as you can see, Beaumont street which is the border of the industrial and residential, it goes right through. The people that work  
2240 there, work in... there's a lot of factories, a lot of garages, people they do a lot of technical things. If you do construct something of this sort, it's almost certain that the property values will go up. Which, I mean, if anyone here studied gentrification, of course, I'm sure there are some experts here, I don't know where you are. But the property values when they do rise, that means that the people who own the businesses have to produce either more money, or have to close their  
2245 businesses.

          So, what you are saying is not going to take away from the people that work in these businesses, different trinkets, breads... lots of things... I'm sure you guys have seen because I'm sure you've walked down there. And the idea of, I guess one thing that really upsets me about this,  
2250 is that I don't see a neighbour of mine here. I mean it doesn't make very much sense to me.

          I have a lot of points here, and they are kind of scattered, because I haven't had the time to really, to go through them. Although, I did take into consideration one thing that was mentioned

2255 with Mr. Chabot. He mentioned the idea of having the businesses on the interior of the University,  
having a cafe and things of those sorts for private industry or for the private sector. Was that...I  
think that's what was said. To my interpretation, the idea of keeping money in the community and  
speaking about a community would mean that the businesses that are involved would redistribute  
the money that was made into the community instead of the present idea here, where the money  
2260 that would remain would be redistributed to the University, which is very evidently not a part of the  
community of Parc Extension.

2265 Because there's still is a big barrier of un chemin de fer or a railway. I think research  
should be given to the idea of what railways can do and how cities are structured around railways  
and major autoroutes like highways and how they change the dynamics of neighbourhoods .

2270 Parc Extension, as was said earlier, is a neighbourhood that does border a fence in the  
West, in the Montreal West; where is in the North, you have a major highway; then on the East  
side, you have un chemin de fer, a railway, and in the South, you have the same thing. So, it's  
very understandable why this is a neighbourhood isolated from the rest of it, even though as the  
Ville de Montréal likes to interpret it always Parc Extension-Villeray puis St-Michel ensemble.

2275 So, I have many points here, the idea of jobs being put into the community, the idea of  
social housing, I mean people are talking about the idea of wanting to build garden spaces on the  
other side, which is the Outremont side, where is we have the most densely populated  
neighbourhood in Montreal that lacks that exact thing. Where people are fighting for the idea of  
being able to eat what they want to eat and to be able to pay their rent. And we're talking about  
people on the other side being able to sit in the park. Well, the people here want to sit in parks too,  
but they don't have the actual time to do it because they are working very much.

2280 And I mean if there is any research that should be taken into account that people that work  
in this neighbourhood, that people that work in this very building can give statistics, I'm wondering  
how come the Ville de Montreal doesn't have these statistics, how come they are not present  
here? And how come there are people that live in the neighborhood that are bringing them?

2285 I have more points to say, what I'm offering is like a proposal that this does not go through  
as of right now or I don't know what the date is in april where there is a further public inquiry done,  
where you leave the people in this neighbourhood and people that work in this building and work in  
the neighbourhood and the neighbourhoods around Parc Extension, you give them time to be able  
to bring out this information, just to allow the public to know.

2290 I think it's a simple request. And by doing that, have another consultation, you're talking  
about a 15 year project, I mean, waiting one year for a proper consultation doesn't seem very  
much. Merci beaucoup.

2295 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

2300 Thank you. Merci Monsieur. Alors, la question que vous soulevez est une question fort importante. Je réponds en tant que président de la Commission.

2305 We did some information about... but very general, on these hearings, and as you tell me, only few people were... yourself didn't know that this hearing is now on it's way only yesterday. We must apologize, we did publicity, but it's clear that at this time that the effort was not adequate to the needs. I shall refer that to the Office de Consultation to have in the future better understanding and better strategies on these questions. For the moment, I cannot do anything more. But the question you are asking is a long term question and it's very important. Thank you. Madame, oui ?

2310 **MME CARMEL-ANTOINE BESSARD :**

Bonsoir. Carmel-Antoine Bessard, vous m'entendez ? Donc, premièrement il y a toujours une petite introduction, moi, mon introduction va être simplement par rapport à la clôture qui est à l'ouest de Parc Extension, ce n'est pas Parc Extension qui l'a placée. J'aimerais juste mettre au clair cela.

2315 Donc, maintenant allons-y avec le sujet. Donc, le 1<sup>er</sup> mars dernier, j'avais parlé de pourcentage d'emplois qui seraient probablement réservés par l'Université de Montréal à la population de Parc Extension. Pourquoi c'est important, à mon avis, c'est lorsqu'on parle de population fragile d'intégration, les gens qui sont dans le milieu comprennent très bien que l'emploi, c'est ça qui fait l'intégration de personnes peut-être nouvellement arrivées à Montréal ou des gens qui sont là depuis longtemps.

2325 Comme exemple, je sais que l'arrondissement de Parc Extension avait demandé à la compagnie Loblaw's, qui est au coin de Jean-Talon et Avenue du Parc, lorsqu'elle s'installerait, de faire en sorte que 70 % des emplois soient réservés aux gens de Parc Extension, avec les compétences, si compétences il y a. Mais il faut savoir une chose, les compétences sont là. Il ne faut pas penser que les gens de Parc Extension, secondaire 1 seulement, c'est pas vrai : les gens ont leur diplôme, ils ont leur instruction.

2330 Donc, à cette question-là qui avait été sans réponse, parce qu'on tardait, on était en retard sur l'horaire, l'Université de Montréal a répondu par écrit que premièrement, elle s'attendait à des propositions de certaines personnes du secteur. C'est bien, mais moi, qu'est-ce que ça me donne l'impression, c'est que l'Université de Montréal attend au lieu de prendre action. On parle de l'Université de Montréal. Montréal c'est quoi, c'est plusieurs arrondissements, c'est un projet commun, donc je crois qu'il va vraiment falloir que l'Université prenne l'initiative et c'est de là, qu'est-ce qui m'étonne, et il n'y a pas de, on va dire, de spécialistes, de gens des ressources humaines de l'Université de Montréal.

2340 Et, Monsieur le Président, suite à vos conseils que vous nous aviez faits, j'ai envoyé un courriel à la présidente de la Commission pour lui dire, écoutez d'après moi, je veux aller à l'atelier 2, on parle de retombées sur les arrondissements avoisinants, on parle de plein de choses, sauf

qu'on ne parle pas de l'emploi. Est-ce que vous pouvez vous assurer qu'il y ait des personnes ressources de l'Université de Montréal ? Bon, je vois que ça n'a pas été fait. Je ne dis pas que monsieur Chabot n'est pas en mesure de répondre, mais quand même.

2345

Et, ça va m'amener à l'autre question. L'Université de Montréal a également répondu que oui, on ne peut pas faire ça, de toute façon, on a un programme d'accès à l'égalité. Maintenant, Monsieur Chabot, je vous pose la question, ce programme-là fonctionne-t-il réellement ?

2350

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Alors, vous me la posez à moi. Premièrement, vous n'avez pas d'experts, tel que demandé par madame sur ces précisions-là ?

2355

**M. ALEXANDRE CHABOT :**

Non, mais je suis tout à fait en mesure d'y répondre. Oui, on a un programme d'accès à l'égalité en emploi qui couvre différents volets, personnes handicapées, personnes à minorité culturelle et toutes sortes d'autres aspects. C'est un programme qui fonctionne, qui est en place, on a été à l'avant-garde, qui fonctionne déjà depuis 25 ans. Ceci dit, qu'il ne fonctionne pas suffisamment rapidement pour notre goût, si vous regardez notre corps professoral, par exemple, il n'est pas encore à l'image du nouveau Montréal, mais c'est en voie de changer.

2360

Ça a pris des années avant que les femmes, par exemple, soient beaucoup plus présentes au niveau de fixer des choses qui prennent du temps. Je pense que les mesures sont en place, il y a d'énormes progrès qui ont été faits. Ça commence par la population étudiante qui de plus en plus est formée en grande majorité de femmes, formée en grande majorité du nouveau Montréal, des gens des communautés culturelles, des nouveaux arrivants. C'est vrai aussi pour nos employés, mais ça s'inscrit dans la durée, ce ne sont pas des choses qui changent instantanément.

2365

2370

Lorsqu'on répondait dans la réponse qu'on est en attente de membres, ce n'est pas par inaction, c'est qu'il est difficile pour nous de cibler, je donne un exemple par exemple, est-ce qu'un organisme du milieu serait prêt à envisager la gestion, et là, prenez le comme un exemple, je ne dis pas que c'est complètement possible, mais ça pourrait être envisageable, la gestion des stationnements par exemple. Ça se fait, si on prend l'exemple d'HEC, la gestion des stationnements est laissée à une coopérative, la coopérative HEC qui est gérée par les étudiants. Même chose pour certains points alimentaires sur le campus qui sont gérés par la coopérative. Est-ce qu'il y a des organismes ? Est-ce qu'il y a des groupes ?

2375

2380

C'est en ce sens-là qu'on disait il pourrait y avoir des projets ou des propositions et en ce sens-là, il faut qu'il y ait un dialogue avec le milieu, mais on est prêt à recevoir et à regarder ces projets-là.

2385 Je vous donnerais un exemple, malheureusement ça ne touche pas Parc Extension, mais  
c'est quand même lié à Outremont. Nous sommes en discussion actuellement avec l'organisme  
que certains d'entre vous connaissent peut-être, le Bouleau Vert, qui est un organisme d'insertion  
au travail, qui des jeunes en difficulté qui fabriquent des meubles, des meubles en bois. Donc  
2390 c'est un stage d'insertion au travail et on est en discussion avec cet organisme pour voir si dans le  
cadre des résidences étudiants qui seront construites à Outremont, on ne pourrait pas confier le  
mandat à cet organisme, la construction de l'ensemble du mobilier. Il y aura près de 1,000  
chambres, c'est quand même considérable et donc, c'est le genre d'approche qu'on a, mais la  
proposition initiale elle est venue du Bouleau Vert, de l'organisme en question qu'on a accueilli et  
avec qui on discute. Et donc, on est ouvert, que les gens viennent cogner à nos portes.

2395

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Madame ?

2400

**MME CARMEL-ANTOINE BESSARD :**

Donc, moi, qu'est-ce que je peux comprendre en 20, 25 ans, le programme d'accès à  
l'égalité n'a pas remis les résultats qu'on veut. Donc, en tout cas, pas seulement l'Université de  
Montréal, je parle de plusieurs instances publiques, on s'entend, je ne veux pas pointer.

2405

Donc, lorsque la réponse à l'accès à l'égalité, pour moi, ça ne nous amènera pas au  
résultat que l'on veut. Donc, il y a possibilité là, il y a de la main-d'œuvre locale, instruite, donc, il va  
falloir... les propositions, oui, on s'assoit avec les CEDEC, les CLE, etc, etc, , il ne faut pas que ça  
soit juste une proposition, il ne faut pas que ça soit une option, ça doit être la solution.

2410

Et ensuite de ça, on parlait de point alimentaire, de stationnement. Il n'y a pas de sot  
métier, mais moi je m'attends à des emplois même à l'Université de Montréal, parce qu'on sait que  
l'Université de Montréal n'offre que des emplois de qualité. Les points alimentaires et les  
stationnements, c'est proche du salaire minimum. Je n'ai rien contre ça, mais il y a d'autres  
2415 emplois plus intéressants. Donc, c'est à ce niveau-là aussi qu'on parle d'emplois, pas seulement  
être caissière dans la cantine du coin. Donc, merci beaucoup pour vos réponses. Merci.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

2420

Tout à fait, Madame, et on a très bien compris là-dessus votre argumentation. Oui,  
Monsieur ?

**M. GEORGES PARTHENIOS :**

2425

Ce que je veux dire, Monsieur le Président, et je ne crois pas qu'il y ait un parmi nous qui  
veut retarder le projet de l'Université de Montréal.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

2430 Oh oui, il y en a beaucoup qui le veulent, Monsieur.

**M. GEORGES PARTHENIOS :**

2435 Il y en a mais... De toute façon ce que je veux dire c'est que, c'est le suivant. Tout ce que nous voulons ici, nous les citoyens de nos arrondissements, c'est que nous voulons la bonne volonté et aussi l'action concrète dès maintenant de la part de l'Université de Montréal et aussi de la part de la Ville de Montréal pour justement adresser à notre inquiétude juste et équitablement, c'est tout ce que l'on veut. Et quand on peut faire ça vraiment, tout le monde va gagner, c'est tout.

2440 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Merci. Madame ?

**MME JULIE MONGEAU :**

2445 Je me permets d'intervenir souvent au nom de mes voisins. J'ai une famille de Jamaïcains de 6 personnes dans un 5 ½, j'ai une famille de Turcs, je vous parle de mes voisins immédiats, des Grecs, des gens qui sont majoritairement anglophones. Hier, j'ai naïvement évoqué 120 000 \$ et je me suis confondue puisque ça ne touchait que les infrastructures. Quelqu'un m'a gentiment glissé que le projet total approchait plutôt le 1,2 million.

2450

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

2455 Milliard.

**MME JULIE MONGEAU :**

2460 Milliard. Je vais y arriver. Alors, ça me permet de parler plus fort, puis ça, c'est sans parler des coûts de dépassement qui frisent souvent le double ou le triple. Je pourrais leur donner des cours de gestionnaire, parce que moi j'arrive avec peu d'argent dans ma vie.

2465 J'aimerais que, je trouve que vu le coût que ça nous coûte socialement parlant à notre société, je crois que je suis en droit au nom de tous et de mon quartier, qu'il y ait plus de retombées pour, mais là vous me permettrez de parler pour Parc Extension, en incluant les autres, donc, je crois que nous sommes en droit de nous attendre à plus de retombées pour mon quartier et non pas que les seules retombées, que ça soit l'Université de Montréal qui en bénéficie, qu'il y ait une aura ou un halo au niveau international d'avoir donc fait un beau projet.

2470 Au coût que ça coûte, je trouve qu'il faudrait que quelqu'un se réveille et ait plus à cœur l'implication que ça a ce projet-là. Que l'Université de Montréal ne devienne pas un mauvais

2475 citoyen, parce que là, quand on parle de familles de 6 dans un 5 ½, avec bon, je vais me permettre de parler de gentrification. Avec la gentrification que ça va causer, ces gens-là vont déménager, c'est ça qui s'en vient. Mais, je m'excuse, mais il ne faut pas juste penser aux eaux usées, il y a des humains usés aussi qui vivent déjà l'exclusion, qui vivent... qui arrivent d'une autre culture, d'un autre pays, et, je m'excuse, ils sont encore moins armés pour faire face à ces réalités-là., pour se retourner. Ils sont déjà dans la survie. Et maintenant, vous allez les assommer avec quelque chose qu'ils n'ont pas vu venir.

2480 Moi je trouve que je n'ai pas entendu beaucoup plus de choses, je ne suis pas allée à toutes les réunions, mais entre le premier soir d'informations et maintenant, je n'ai pas vu beaucoup plus de choses pour les gens du quartier.

2485 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Non, mais il y a eu des interventions très fortes dans le sens de ce que vous dites ce soir de la part de nos panélistes. Ils ont été très affirmatifs là-dessus, voyez-vous.

2490 **MME JULIE MONGEAU :**

Oui, mais je parle des gens concernés dans le projet et dans les planificateurs du projet.

2495 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Ne jugeons pas de leur intention, ils entendent depuis 2 semaines ce genre de chose.

**MME JULIE MONGEAU :**

2500 Mais, je me permets simplement de le répéter plus fort, parce qu'on parle de 1...12 milliards, bon, en tout cas.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

1,2 milliard.

2505 **MME JULIE MONGEAU :**

2510 Merci beaucoup. Il me manquait 2 zéros. Maintenant, dans les services supposément offerts à la population, je questionne un peu que vous parliez de cliniques d'optométrie, cliniques dentaires et de nutrition, je comprends que c'est des choses, des services offerts, si on parlait d'un campus de médecine ; c'est pas tout à fait ce qui va se passer, donc, est-ce que vous êtes en train de me dire que les services vont se dédoubler et qu'on est supposé de retrouver ces cliniques-là dans le campus actuel ? Moi... Monsieur le Président, qu'est-ce que je dois comprendre ?

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

2515

Vous voulez dire l'intervention qui a été faite au début sur les choses qui étaient prévues, les types de services. Hier, il y a eu une réponse là-dessus, je vais demander de refaire la réponse, s'il vous plaît.

2520

**M. ALEXANDRE CHABOT :**

C'était à titre d'illustration pour indiquer comment notre campus actuel a des retombées sur Côte-des-Neiges. Parce que, pour ce qui est de Parc Extension, comme la programmation n'est pas arrêtée, on n'est pas en mesure de vous donner de façon précise quel type d'impact qu'il y aura ou quelle sera la nature des services. C'est la même chose pour les installations sportives. Ce qu'on peut dire, c'est qu'il y en aura.

2525

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

2530

Est-ce que vous parlez des impacts en dehors du campus ou sur le campus, des services offerts sur le campus ? De quoi vous parlez ?

**MME JULIE MONGEAU :**

2535

Bien, j'essaie de trouver ce qui a de concret en ce moment pour les populations avoisinantes, ça, ça fait partie des services dont la population pourrait bénéficier. Néanmoins, je ne comprends pas que ça va être offert, puisqu'on parle d'un campus à tenir scientifique. Les nanotechnologies, dans ma vie à moi...

2540

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Et là, il vous parle de l'effet d'entraînement en dehors du campus. Sur le campus, il a dit clairement qu'il s'agirait seulement de petits commerces de services immédiats.

2545

**M. ALEXANDRE CHABOT :**

Mais, il y aura des services. Prenons un exemple, si par exemple, et, encore là, c'est une hypothèse. On pourrait faire le choix, nos cliniques dont je parlais tout à l'heure, elles sont éparpillées à différents endroits sur notre campus, il y a une volonté claire de les regrouper en un seul site. Est-ce que ça sera sur le campus de la montagne ? Est-ce que ça sera à Outremont ? Les décisions ne sont pas prises. Mais s'il advenait que c'était à Outremont, bien, il est clair que les populations locales vont en bénéficier. De même, il va y avoir des installations sportives sur le site. Donc, c'est en ce sens-là, c'est à titre d'exemple, on a parlé des retombées qu'on avait pour Côte-des-Neiges, mais il y en aura.

2555

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Vous parliez de services universitaires à ce moment-là ?

2560 **M. ALEXANDRE CHABOT :**

Exact. Mais, accessibles à la population.

2565 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Très bien. Ce qui est différent du commerce.

**M. ALEXANDRE CHABOT :**

2570 Oui, tout à fait.

**MME JULIE MONGEAU :**

2575 J'ai un dernier commentaire. Certaines personnes ont parlé des édifices sur Bates, de 8 étages, je me permettrais, parce que moi aussi ça m'a pris deux séances avant de comprendre, 8 étages institutionnels équivalent un 11 étages résidentiels. Donc, pour la première fois ce soir, quelqu'un a mentionné que ça voulait dire l'exact hauteur du seul building de ce type qui est situé sur la rue Atlantic en ce moment. Moi je fréquente pas mal ce building quand je fais mes marches et là j'ai eu, puisque les maquettes ne rendent pas bien l'effet réel du 3D, là j'ai compris c'était quoi  
2580 11 étages. Je peux vous dire que c'est haut. Ça a beau être... et, j'ai vraiment un souci, parce que même si c'est 11 étages faits de verre, le verre admettons que ça va miroiter, ça va refléter, ça va retourner la réflexion à Parc Extension, alors, plutôt qu'être une ouverture sur le monde, moi je vois plutôt ça, on se regarde nous-mêmes, hein, puis c'est tout. On ne voit pas l'ouverture sur le monde.

2585

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Merci. Oui ?

2590 **M. LUC GAGNON :**

Si vous me permettez. Il y a plusieurs questions et préoccupations qui ont été faites au sujet de la gentrification puis de l'impact du projet sur les milieux avoisinants. On cherchait un expert tout à l'heure en gentrification. Je ne voudrais pas le présenter comme ça, mais on a  
2595 quelqu'un avec nous qui connaît bien le domaine, monsieur Martin Wessler qui est chef, qui est responsable de la Division de la planification de l'habitation de la Ville de Montréal.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

2600 Je vais juste avertir pour les gens, je vais entendre les trois qui sont là, je n'en prendrai plus d'autres après, compte tenu de l'heure. Alors, vous trois, vous allez pouvoir faire vos commentaires, il n'y a pas de problème. Allez-y, Monsieur.

**M. LUC GAGNON :**

2605

Alors, j'allais vous demander la permission de permettre à monsieur Wessler d'intervenir.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

2610

Très bien. Si on a un expert, on va en profiter.

**M. MARTIN WESSLER :**

2615

En effet, je voudrais discuter deux éléments qui ont été mentionnés, qui sont assez importants. Un, c'est le profond besoin dans le quartier actuel. Ce n'est pas nécessaire de montrer ça, c'est reconnu depuis des années. Mon collègue, Jacques Boivin, va parler des réalisations en logement social et des priorités que la Ville a déjà données au quartier Parc Extension. Et deux, je vais parler de la gentrification.

2620

Mais avant, Jacques va parler de qu'est-ce que la Ville a fait depuis quelques années, parce que c'est un secteur reconnu en termes des besoins de rénovation, mais aussi en termes de besoin de logement social.

**M. JACQUES BOIVIN :**

2625

Merci. Juste rapidement.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

2630

Réidentifiez votre nom pour que madame puisse savoir qui.

**M. JACQUES BOIVIN :**

2635

Jacques Boivin, conseiller en développement de l'habitation à la Division du logement social et abordable. D'une part, juste pour dire qu'en 2002 et 2005, dans le cadre de l'opération 5,000 logements, il est vrai qu'on a réalisé certains projets à Parc Extension, mais pas assez, parce que la priorité c'était de construire des unités en construction neuve. Je rappelle à tout le monde qu'en juillet 2002, il y avait 400 personnes que la Ville a dû héberger, parce que c'était la crise du logement sévère. Donc, tous les milieux adhéraient à l'objectif de construire des projets en construction neuve. Malheureusement, la trame urbaine de Parc Extension ne permettait pas d'avoir des terrains disponibles pour le faire. C'est ce qui explique que le logement s'est retrouvé en déficit de réalisation de nouveaux projets sociaux et abordables.

2640

2645 À partir de maintenant, 2006 jusqu'à 2009, l'administration municipale a renouvelé son engagement de faire 5,000 logements sociaux et communautaires. Pour clarifier aussi, pour la dame, ça ne sera pas des HLM, c'est soit des COOP ou des projets gérés par des organismes comme la HAPOPEX, des OBNL d'habitation. Actuellement donc, on a un projet d'en faire 5,000 et Parc Extension est invité à en développer. Ça veut dire que la pression par exemple, s'exerce sur le Gouvernement du Québec, c'est la SHQ qui est détentrice des subventions pour le faire. Mais la Ville est du même côté que les citoyens de Parc Extension qui sont en demande de logements sociaux et communautaires.

2650 Pour l'instant, pour réaliser les 5,000, il en manque 1,500 unités, donc, je vous invite à faire des pressions vers Québec. Le Maire de Montréal fait la même chose que vous. Ce qui est présenté là, actuellement l'Université de Montréal est un... pour appeler une institution exemplaire, elle a pris acte de la politique d'inclusion et réserve des unités de logements et s'engage aux propriétaires ou aux constructeurs privés de leur dire de réserver des unités de logements sociaux et abordables. Ce n'est pas en contradiction avec des projets qui pourraient se développer dans Parc Extension. Ce ne sera qu'un ajout, ça va être une opportunité de mixité sociale sur ce site-là. Donc, je pense, que c'est comme ça qu'il faut le voir.

2660 Actuellement, s'il y a des OBNL et des COOP qui veulent se développer des projets à Parc Extension et acheter des immeubles privés qui sont en vente, encore faut-il pouvoir mettre la main dessus. Bien, tout est ouvert actuellement, sauf la disponibilité des subventions de la part de la SHQ.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

2670 Merci. Monsieur ?

**M. MARTIN WESSLER :**

2675 Plusieurs personnes ont mentionné la gentrification et comme Gilles Sénécal a dit, il y a deux côtés du *cone*, ce sont des impacts positifs, sur la mixité sociale, sur le dynamisme dans la communauté, mais aussi le risque de déplacement des gens à faible revenu.

2680 On a un inventaire des outils qui est limité, mais quand même existe. J'en mentionne trois ou quatre. Un, évidemment c'est le logement social, c'est une façon de sécuriser ou socialiser un parc de logements pour les gens à faible revenu et je peux mentionner ou souligner qu'est-ce que Jacques a dit, les réalisations sur le site de la cour d'Outremont n'exclut pas du tout les réalisations dans le secteur Beaumont ou dans Parc Extension. Donc, ils sont complémentaires en effet. Et deux, il y a aussi un programme de rénovation au Québec qui subventionne des logements en mauvais état. Parc Extension est aussi un secteur ciblé, prioritaire dans ce programme.

2685 Évidemment, on dépend sur un partage du financement des deux gouvernements et de la Ville de Montréal. C'est toujours à négocier et fragile. Mais en rénovant, on peut stabiliser le loyer au moins dans les appartements qui sont rénovés.

2690 Troisièmement, il y a la stratégie d'inclusion qui a été adoptée par la Ville, il y a dix-huit (18) mois environ qui encadre le projet de la cour d'Outremont avec 30 % abordable ou social, mais également s'il y a des projets, des transformations, par exemple, des immeubles industriels sur le secteur Beaumont ou Atlantic, s'il y a plus que 200 logements, il peut tomber dans la même exigence de fournir ou assurer la réalisation d'un pourcentage de logements abordables ou sociaux. Donc, ça peut même se répéter ailleurs, s'il y a des projets importants.

2695 Si les préoccupations du développement fort à l'extérieur disons sont réels, il y a une possibilité de répéter la même exigence ailleurs. C'est ça qui se passe dans le sud-ouest avec les projets Nordelec ou Imperial Tobacco où plus que 30 % dans un cas sont social ou abordable.

2700 Finalement, c'est une particularité de ce projet, la préoccupation des étudiants. Au moins dans ce cas, il y a, je crois qu'on ne devrait pas oublier qu'il y a 1,000 lits pour les étudiants. C'est pas comme Concordia qui a grandi, mais n'a construit aucune résidence pour étudiants. Donc, c'est pas étanche. Bien sûr, on va avoir des étudiants, mais en même temps qu'on construit l'Université, ils vont développer une offre de résidences ou de logements pour étudiants qui devraient aussi pallier l'impact sur les quartiers avoisinants.

2705 Comme plusieurs personnes ont dit, un projet de cette importance demande un suivi avec des interventions additionnelles possibles, mais il y a certains outils, c'est un équilibre, dans certains cas on dépend sur les promoteurs privés d'accepter les exigences, dans certains cas, c'est des promoteurs communautaires qui doivent arriver avec des projets. Mais, c'est cette mixité des outils qui peut nous permettre de mieux encadrer le développement qui passe à l'extérieur de la zone.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

2715 Merci. Monsieur Diriger ? Non ? Ça va. J'ai vu passer des feuilles, est-ce qu'il y a un de vous deux qui veut réagir ? Non ? Alors, très bien. Alors, Monsieur, nous vous écoutons.

**M. DELFINO CAMPANILE :**

2720 Bonsoir, Delfino Campanile du Regroupement d'aménagement du Parc Extension. Peut-être avant de faire mon commentaire, juste apporter une information supplémentaire que peut-être Jacques a oubliée. Il y a quand même eu dans le quartier, dans les dernières trois années, la construction de 60 unités nouvelles de logements pour familles qui a été planifiée par notre regroupement en lien avec le groupe CDH et soutenus par l'arrondissement Villera- St-Michel- Parc Extension qui sont maintenant disponibles ouverts et qui abritent 60 familles dans le quartier dans le nord. Ç'a été le dernier site qui pouvait se construire et ç'a été fait.

2730 C'est sûr que ça demande encore des efforts supplémentaires et on espère, effectivement, qu'on sera en mesure de travailler en partenariat pour développer de nouvelles mesures d'habitation dans le secteur, ce qui m'amène à mon commentaire. Parce que, de toute façon, le projet lui-même, on peut dire, effectivement présente une opportunité intéressante, de nouveaux partenariats pour les organismes, les gens de Parc Extension avec l'Université de Montréal. Ça sera effectivement à voir de quelle façon que le développement se fera.

2735 Mais en même temps ont été soulevées aussi ce soir plusieurs préoccupations que nous partageons et qui sont encore à regarder, à étudier, qui touchent les questions de circulations routières qui vont affecter Parc Extension au niveau des rues Beaumont, Jean-Talon.

2740 La question de gentrification effectivement qui demeure importante par rapport à la possibilité du développement du logement dans notre secteur et les impacts sur notre population.

Toute la question aussi de la requalification potentielle de notre site industriel en friche qui demande quand même une réflexion en profondeur pour déterminer de la façon qu'on va le faire.

2745 Alors, ces éléments-là demandent encore de la réflexion. Je pense que dans le regroupement qu'ils ont déjà regardé les possibilités de voir de quelle façon qu'on pouvait travailler sur une façon continue avec les instances, soit l'Université de Montréal ou les instances municipales. Je pense qu'on abonde dans le sens qui a été mentionné ce soir par plusieurs panelistes, dont monsieur Lalonde et autres sur la question, et monsieur Sénécal, d'avoir des mécanismes de suivi, de concertation, de planification active avec les gens du milieu mais qui ne va pas se limiter simplement à quelques acteurs dont les instances municipales, l'Université de Montréal et de temps en temps, on invite d'autres acteurs. Il faudrait créer une place réelle pour que ça soit quand même un cadre tripartite où qu'il y aura l'Université de Montréal et leurs professionnels, les instances municipales, l'arrondissement ville centrale et aussi des acteurs locaux qui auront leur place, leur mot à dire pour assurer, comme le disait monsieur Sénécal tout à l'heure, qu'on pourra regarder les vrais impacts, les vrais enjeux.

2760 Si on veut que le local s'implique dans les potentiels intéressants avec ce site-là, qu'ils vont se développer, se répercuter sur les zones avoisinantes, il faut que le local soit dedans au niveau du début. Si vous voulez qu'on soit là à l'atterrissage, bien, il faut que l'on soit là aussi au décollage.

2765 Alors, maintenant peut-être un mécanisme parallèle qui pourrait s'établir, même si la consultation n'est pas terminée. Il faudrait vraiment voir la possibilité de mettre en place ces mécanismes robustes de suivi de planification qui vont intégrer comme je dis le tripartite.

2770 Si jamais, il y a possibilité d'intégrer un partenaire provincial, ça serait à voir, mais quand même, il y a assez d'éléments pour regrouper les acteurs les plus interpellés dans un premier contexte d'université évidemment qui est promoteur du projet, des instances municipales et des regroupements comme le nôtre, qui sont prêts à travailler sur la question et le faire aussi avec un degré de sérieux qui va maintenir les éléments et avoir des impacts positifs qui ont été soulevés par nos citoyens et qui ont été apportés ce soir.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

2775

Si vous pouviez avoir une proposition concrète, bien illustrée, dans le cadre d'un mémoire, ça serait fort intéressant.

**M. DELFINI CAMPANILE :**

2780

Nous travaillons là-dessus.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

2785

Monsieur.

**M. CAMILLE GASTON BRETON :**

2790

Je vous remercie. Camille Gaston Breton, résident de Parc Extension depuis plusieurs années, même si je ne connais pas monsieur qui a fait une belle présentation de qu'est-ce qui se passait dans le quartier. ...

2795

Sur les arrondissements voisins, ce soir c'est notre atelier. C'est un projet un peu futuriste, quand je regarde, j'ai toujours la maquette visuelle qui est un peu devant mes yeux et je pense que je la regarde avec intensité. J'ai l'impression que c'est comme un message qui est adressé au ciel, c'est comme si c'était des caractères un peu cyrilliques, je ne le sais pas, c,o,e, en tout cas... Je me dis, est-ce qu'il y a un message qui est envoyé, est-ce qu'on peut s'attendre à tout ?

2800

Parce que je trouve que c'est bien que l'Université de Montréal se soit impliquée dans ce dossier puis ait décidé de se mettre, non pas juste le nez là-dedans, mais d'y aller à fond puisqu'ils sont propriétaires, je pense. Ils sont propriétaires du terrain déjà. Alors, et par contre, ce qui m'embête, c'est qu'ils sont obligés de faire le ménage du CP parce qu'ici dans le quartier Parc Extension, le CP c'est pas comme le Bon Dieu, mais presque, hein. Parce qu'on a eu déjà, il y a une dizaine d'années, avec le projet, avec la fermeture de la gare, alors c'était toujours le CP. En fait, c'est le jardin du CP, Ville Mont-Royal, tout ça ici là, on est dans le jardin du CP. Mais l'Université de Montréal a acheté les terrains, est propriétaire. Est-ce que je peux avoir une confirmation, Monsieur le Président ?

2805

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

2810

C'est-à-dire oui, on a discuté de ça, oui, ils sont propriétaires. Par ailleurs, le nettoyage de la pollution est du ressort de CP ; c'est bien ça ?

**M. ALEXANDRE CHABOT :**

2815

Non, la réhabilitation des sols, la transaction est identique à ce qui s'est fait au CUSUM pour la Cour Glenn, le Centre hospitalier de McGill, et c'est à partir de subventions du gouvernement fédéral et gouvernemnt provincial.

2820 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Et, s'il y a des résidus ou des problèmes de pollution, ils restent redevable au CP ou à vous ?

2825 **M. ALEXANCRE CHABOT :**

C'est-à-dire que CP est responsable évidemment de sa contamination, mais la réhabilitation des sols va être financée à même les subventions publiques fédérale et provinciale, comme ça s'est fait pour le CUSUM.

2830

**M. CAMILLE GASTON BRETON :**

Donc, le CP est locataire ?

2835 **M. ALEXANDRE CHABOT :**

Oui, oui. En ce moment.

**M. CAMILLE GASTON BRETON :**

2840

Non, mais c'est un peu, parce que j'essaie de visualiser là, on est la première...

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

2845

Dites-moi l'essentiel de ce que vous voulez me dire.

**M. CAMILLE GASTON BRETON :**

2850

Bien, j'essaie d'y arriver, Monsieur le Président. C'est parce que déjà il y a eu une première adoption, on est en consultation, on a même un avis favorable de l'arrondissement Villeray-St-Michel-Parc Extension, alors que lorsque le 6 mars dernier, alors que vous vous réunissiez pour discuter du projet, les élus de l'arrondissement adoptaient une résolution qui est favorable au projet, hein, on ne peut pas le nier. Moi, c'est ce que j'ai lu, est-ce que c'est... vous n'avez pas d'opinion ?

2855

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Je n'ai rien à dire, je n'ai pas de commentaires.

2860 **M. CAMILLE GASTON BRETON :**

Moi, ça m'apparaît, en tout cas que comme... c'est favorable au projet. Il y a des bonnes raisons aussi pour être favorable au projet. Alors, c'est dans ce sens-là que j'essaie de voir donc, on s'en va vers une réalisation de ce projet-là. Moi, si j'ai des réticences, c'est tout simplement, c'est le contenu. En fait, c'est ce qu'on nous propose, mais le fait que l'Université veuille agir, c'est bien. Alors, les étapes de réalisation dans lesquelles... c'est parce que le CP lui, il va continuer, il reste là, il va rester locataire le CP ?

2870 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Non, il est propriétaire de ses propres lignes.

**M. CAMILLE GASTON BRETON :**

2875 Il va être propriétaire.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Mais ses propres lignes lui appartiennent toujours.

2880 **M. CAMILLE GASTON BRETON :**

O.K. Donc, le CP, il y a un autre propriétaire sur le site qui est le CP, il n'y a pas juste l'Université de Montréal ?

2885 **M. ALEXANDRE CHABOT :**

Oui, peut-être un élément de clarification, Monsieur le Président. Actuellement, CP est locataire pour ce qui est des opérations de triage. Donc, tant que le triage va perdurer, tant qu'on n'aura pas finalisé le montage financier.

2890

Mais effectivement vous avez raison, les corridors ferroviaires futurs et le cadastre a été modifié déjà en ce sens, donc le corridor qui arrive du Port de Montréal et au nord, est propriété du Canadien Pacific. Donc ce que vous avez en jaune et en rouge actuellement, le trait continu, est propriété du Canadien Pacific et va le demeurer. Ce que possède actuellement depuis le 30 mars 2006, l'Université de Montréal, c'est ce qu'on retrouve en vert pâle si vous voulez, il y a deux lots de part et d'autres de la voie ferrée.

2895 **M. CAMILLE GASTON BRETON :**

2900 Donc, ça c'est la phase 1 du projet, c'est d'aménager cette courbe-là ?

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Oui.

2905

**M. CAMILLE GASTON BRETON :**

Donc, qui va probablement fonctionner en parallèle avec celle qui existe, puisqu'on... tant qu'elle ne sera pas aménagée, le passage ferroviaire va continuer à fonctionner.

2910

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Mais, dites-moi donc à quoi vous voulez arriver, s'il vous plaît ?

**M. CAMILLE GASTON BRETON :**

2915

Non, non, mais j'essaie de comprendre qu'est-ce qui va se faire un peu. Parce que si on parle de nuisance, de réaménagement, on peut quand même essayer de voir dans quoi il retourne, là, non ?

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

2920

Oui, mais ça, on l'a expliqué au deuxième soir, la séquence des travaux. Il est venu quelqu'un proche de la ligne qui a posé des questions. On a l'impression que vous voulez arriver à une conclusion dans votre intervention ?

**M. CAMILLE GASTON BRETON :**

2925

C'est fort possible. J'étais pas là. Alors j'étais pas lorsqu'on l'a expliqué. Mais ce que j'essaie de voir, c'est un peu comment ça va se dérouler, parce que...

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

2930

O.K. Voulez-vous me rappeler la séquence des interventions, s'il vous plaît ?

**M. CAMILLE GASTON BRETON :**

2935

C'est peut-être pas nécessaire. C'est pas nécessaire puisque c'est pas ça mon point.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

2940

Pouvez-vous me le dire votre point ? Dites-moi-le votre point.

**M. CAMILLE GASTON BRETON :**

Si l'Université est déjà propriétaire, partage de la propriété du site avec le CP, et on parle des problèmes d'accès, on parle de... Est-ce qu'il est possible que dès maintenant, on mette en

2945 place des mesures pour faciliter les liens de proximité entre les quartiers limitrophes. Par exemple, je ne sais pas moi, on pourrait décider de travaux prioritaires, on construit deux passages à niveau. Je ne sais pas. On peut choisir deux points ou je ne sais pas, on travaille sur le réseau cyclable. Avant de se lancer dans des grandes constructions et tout là. C'est une...

2950 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Donc, vous soulevez cette question ?

2955 **M. CAMILLE GASTON BRETON :**

Oui. C'est dans le sens que je trouve.

2960 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Donc, vous voudriez au fond par exemple des pistes cyclables ou des voies d'accès soient construites avant que les édifices soient mis en place ?

2965 **M. CAMILLE GASTON BRETON :**

Ben, si on se propose d'ouvrir le site puis d'en faire... de désenclaver et tout, alors, normalement, ça ne devrait pas... ça ne doit pas être ce qui va se passer à la fin du projet. Ça devrait être ce qui va se passer tout de suite au début.

2970 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Très bien. Pouvez-vous nous refaire juste rapidement le point ?

2975 **M. ALEXANDRE CHABOT :**

2980 Bien, il y a une séquence de travaux . Premièrement, enlèvement des voies ferrées, donc, tout ce qui est triage. Actuellement, je le répète, le triage se fait au centre de deux circuits, ce qui arrive du Port, donc le pointillé et en jaune, donc il faut enlever le triage pour procéder à la réhabilitation des sols, reconstruire le nouveau corridor ferroviaire et donc le lien, le viaduc qui va permettre le lien vers l'Est, désenclavement, et par la suite arriveront les infrastructures.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

2985 Ça, ces travaux-là, on a dit que leur durée c'est ?

**M. ALEXANDRE CHABOT :**

Il faut qu'en 2010, lorsqu'on aura nos premiers pavillons, tout ça.

2990

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Mais la séquence pour faire ça, c'était douze (12) mois ou dix-huit (18) mois ?

2995

**M. ALEXANDRE CHABOT :**

Oui, douze (12) à dix-huit (18) mois exactement. Et, ce qui est souhaité, c'est de commencer dès l'été prochain, si on entend en fait.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

3000

Et une fois que ça est nettoyé, dans votre séquence, ensuite c'est la construction de vos bâtiments ?

**M. ALEXANDRE CHABOT :**

3005

Exact. Viennent en parallèle évidemment toutes les infrastructures routières pour alimenter les bâtiments et infrastructures routières et autres, et, conséquemment, lorsqu'on fera ces aménagements-là, bien les pistes cyclables pourront être aménagées. Une fois que les camions seront sur le site, bien entendu, ils vont aménager la rue, les trottoirs et les éléments au pourtour.

3010

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Et le fonctionnement de la piste cyclable, etc., ça va être concomitant à la construction des premiers bâtiments ?

3015

**M. ALEXANDRE CHABOT :**

Bien, il faut que oui, que le site soit opérationnel lorsqu'on accueillera, avec la voirie et tout ça, soit fonctionnel, de même que les aménagements de parcs.

3020

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Et quand les premiers bâtiments de l'Université seront finis, les équipements d'accès seront aussi terminés ? Il y aura concomitance ?

3025

**M. ALEXANDRE CHABOT :**

Oui, oui, tout à fait.

3030

**M. CAMILLE GASTON BRETON :**

Les équipements d'accès, c'est-à-dire ce qui est proposé, la passerelle, mais remarquez que c'est une réponse indirecte à ma question, mais ça ne porte pas sur ce que j'ai proposé, mais de toute façon...

3035 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Pouvez-vous finir, s'il vous plaît ?

3040 **M. CAMILLE GASTON BRETON :**

Oui, justement, justement si vous permettez encore une petite chose, Monsieur le Président, Beauchamp. Ce qui m'a semblé ce soir, c'est qu'on a parlé des secteurs Atlantic et Marconi-Alexandra. Le maire de... madame la mairesse de l'arrondissement Villeray-Parc Extension-St-Michel, il y avait quelqu'un de l'arrondissement Petite Patrie- Rosemont, alors c'est des gens qui sont venus indiquer que c'était des sites d'importance pour eux, puis on n'en a pas de données, la Commission de nous a pas fourni des données sur ce qui était des enjeux pour eux. Alors, moi, c'est ça qui m'embête un peu, c'est qu'on n'en a pas des données qui sont fournies par la Commission. C'est un manque.

3050 Ce qui me fait dire que, j'arrive, j'ai de la difficulté à concevoir qu'on va aboutir à quelque chose de vraiment valable si ça ne nous est pas fourni ça. Même de, et sans mentionner tout ce qui nous est promis par la Ville de Montréal, mais qui va arriver après. Les rapports, les études qu'on va avoir après, alors c'est pour ça qu'il me semble que l'échéancier qui est présenté par la Commission m'apparaît comme étant prématuré et c'est de la toute vapeur.

3055 Alors, moi, je pense que je fais appel à votre expérience, à votre équité pour ne pas vous laisser bulldoser à travers ça. Vous devez être en mesure, vous avez l'expérience, le nombre de consultations que vous avez faites et tout. Le projet que vous avez alors, à ce moment-là, c'est pour ça que là, je n'arrive pas à comprendre pourquoi on maintient le rythme même, on a fait des réunions simultanées. C'est sûr que d'habitude je vais, moi, à la séance du conseil de mon arrondissement. Alors ce soir-là, je n'ai pas pu y aller, vous avez fait une réunion en même temps. Il y a peut-être un paquet de citoyens qui seraient peut-être, qui auraient aimé venir à ça, puis qu'ils n'ont pas pu y aller. Alors, je comprends mal que l'Office nous arrive avec un échéancier comme ça. Ça me déboussole.

3065 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Merci. Oui, Monsieur Bourque ?

3070 **M. LOUIS BOURQUE :**

Merci. Louis Bourque. Ce qui m'apparaît possible de retenir des propos de monsieur Breton, c'est son intuition du départ concernant la nature, faisant état d'un projet dont la nature est céleste. Je trouve que ça permet de mettre en évidence, peut-être la nature, pour le peu que j'en

3075 sache comme, encore une fois, comme humble étudiant en urbanisme, ça permet de mettre en évidence la nature des nouvelles méthodes de planification de la Ville.

3080 Et là, j'aimerais faire référence ou tenir mon propos un peu en opposition à ceux que monsieur Gignac a tenus précédemment. C'est monsieur Gignac je crois, oui. Ce qu'on voit maintenant, c'est une ville faite par projets. Dans une ville faite par projets, l'image prend un rôle important. C'est des représentations collectives qui font leur chemin et qui tiennent souvent lieu d'idéologie. Et, contrairement, comment je pourrais dire... d'un point de vue contraire, ce que monsieur Gignac amenait comme modèle, c'est un... à mon avis, une ancienne méthode de planification qui a moins lieu d'être aujourd'hui, qui s'inscrivait dans un contexte de croissance. Un  
3085 contexte de croissance où l'État ou les autorités publiques étaient dotées de moyens importants pour étudier, pour définir un problème et pour aussi distribuer des fonds permettant à des mandataires, souvent publics, mais aussi parapublics ou communautaires, de s'ajuster.

3090 Dans ce contexte-là, dans le contexte actuel, ce n'est pas le cas. Ce que je vois, c'est que les administrations publiques sont en réaction au projet. Nous, comment je pourrais dire... on nous présente, monsieur Wessler, le bien formulé, nous présente une hypothèse ou un état souhaitable qui est encore hypothétique, qui n'est pas documentée.

3095 Alors, je trouve important de, comment je pourrais dire, de rappeler les propos, de conclure en rappelant les propos de... comment il s'appelait, celui qui est venu avant monsieur Breton, monsieur Campanile, on est dans une logique de projets urbains, dans une logique de développement d'une ville qui frôle la décroissance, dans une logique de transformation de la ville.

3100 Le questionnement, la concertation m'apparaît fondamentale et elle est, par nature, à la base de tout projet urbain dans un contexte de non croissance. Et, l'importance de ces propos, moi, était fondée, ces propos étaient absolument fondés. Je me demande, avant de me demander, je constate la pertinence du discours des groupes communautaires ici qui ont déjà visiblement pris un leadership dans le projet et, face à ça, il paraît important de questionner la position de la Ville  
3105 qui semble être vraiment en réaction et en attente, qui nous a pas présenté d'études permettant... la Ville qui aurait dû anticiper les principales questions qui se posent ce soir sur la gentrification, sur les effets de *spin off* pour mal parler, sur la circulation, il y en a quand même eu.

3110 Mais, je me demande, est-ce que la Ville a envie ou est prête à assumer un leadership ? Est-ce que les groupes communautaires considèrent qu'il en serait souhaitable ? Autrement dit, quelle forme pourrait prendre le souhait que formulait monsieur Campanile à l'effet d'une véritable instance de concertation communautaire administrative, et venant de l'Université aussi et peut-être provinciale ? Quelle forme pourrait-elle prendre ? Merci.

3115 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Merci Monsieur. Alors, commentaires de l'Université ?

**M. ALEXANDRE CHABOT :**

3120           Écoutez....

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

          Commentaires de la Ville de Montréal ?

3125           **M. LUC GAGNON :**

          Belle occasion de conclure peut-être. Écoutez, je vais simplement, simplement rappeler l'ouverture dont la Ville de Montréal fait preuve quant à l'implication de la communauté dans la planification de l'ensemble du secteur. Je pense que la proposition qui a été faite, d'entrée de jeu, en termes de processus de planification et d'implication de la communauté, en est une d'ouverture et on n'est pas réticent du tout à se poser ces questions-là et à participer à cette démarche-là.

          La Ville est évidemment prête à assumer son leadership dans son champ de compétence, c'est-à-dire en termes d'aménagement du territoire, ça va de soi. Puis je suis convaincu que la Ville serait prête, évidemment ce n'est pas un engagement que je peux prendre moi, c'est des considérations politiques davantage, mais la Ville serait sûrement prête à considérer son implication dans des démarches de concertations locales qui se poseraient des questions différentes ou complémentaires à celles relatives à l'aménagement.

3135           **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

3140           Très bien. Mais on retiendra de la réflexion de monsieur Bourque, que les perspectives d'une ville qui peut-être s'en va vers des formes de décroissance ou de type d'auto développement posent de nouveaux problèmes de concertation et d'ajustement des acteurs. Alors, il me reste à remercier nos invités, Monsieur Jean-Francois Lalonde, Monsieur Christian Lefebvre, Gilles Sénécal, Denis Sirois et Simon Racine. Merci, Messieurs. Merci aux gens, je pense qu'on a eu une excellente soirée, en tout cas j'espère, de ma perception à moi, je pense que oui.

          Il me reste à vous rappeler deux choses. Il y a encore deux autres ateliers prévus lundi, le 19 sur McEachran au Centre communautaire intergénérationnel, le mardi 20. Donc, le lundi, 19 mars, sur le transport et circulation et mardi 20 mars toujours au Centre communautaire intergénérationnel, équipements collectifs et besoins nouveaux. Je rappelle aussi que la phase des mémoires aura lieu les 3 et 4 avril et que nous vous demandons de faire parvenir vos mémoires pour le 29 mars et que s'il y a, nous acceptons les mémoires oraux, mais les mémoires oraux ne seront pas des mémoires improvisés. Vous devez vous être inscrits pour que nous entendions un mémoire oral d'ici le 29 mars auprès du Secrétariat de l'Office. Bon retour. Merci beaucoup.

-----

3160 Je, soussignée, **LOUISE PHILIBERT**, sténographe judiciaire, certifie sous mon serment d'office  
que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des notes  
sténographiques prises par moi au moyen du sténomasque, le tout conformément à la Loi.

ET J'AI SIGNÉ:

3165

---

**LOUISE PHILIBERT, s.o.**